

● INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE  
Lancement prochain de la réalisation  
d'un institut de traitement par  
cellules souches à Alger  
(P4)

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

● INDUSTRIE ALGÉRIENNE

### De la dépendance à la souveraineté, des filières à 100% made in Algeria

(P3)

L'ALGÉRIE FACE AU MIROIR COGNITIF

## De la souveraineté énergétique à la souveraineté technologique

Le siècle où la matière grise remplace la matière première. Pendant plus d'un demi-siècle, la puissance des États s'est mesurée à leur capacité à contrôler des territoires, exploiter des ressources naturelles et sécuriser des routes commerciales. L'Algérie a construit sa souveraineté nationale autour de cette réalité historique. Son immense territoire, ses ressources énergétiques et sa diplomatie de non-alignement lui ont permis de préserver son indépendance dans un environnement international souvent instable.

(Lire en Page (5))



● COUPE DU MONDE 2026 :

### L'Algérie renverse la Jordanie (2-1)

(P2)

● ALGÉRIE-ESPAGNE

### Des échanges commerciaux en progression significative en 2026

(P4)

● CONFIRMÉ PAR LE RAPPORT DE L'ONU

### L'entité sioniste continue de commettre le crime de génocide en ciblant délibérément les enfants palestiniens

(P12)

## Madagascar : climat de tension à Antananarivo à cause de la grève des transporteurs



De longues files d'attente d'usagers ont été observées, très tôt dans la matinée de mardi, dans plusieurs arrêts des taxi-be à Antananarivo et ses périphéries. Pour cause, la grève annoncée par les responsables de coopérative et les transporteurs de véhicule en commun ou taxi-be qui ont décidé de cesser leurs activités pour cette journée de mardi 23 juin. Ils dénoncent le retour « des sanctions et des amendes excessives » appliquées par la Direction des transports et de la mobilité urbaine (DTMU) au sein de la Commune urbaine d'Antananarivo. Pour montrer leur mécontentement, un groupe de transporteurs ont investi le parvis de l'hôtel de ville en brandissant des banderoles. « En plus des embouteillages et des routes coupées, nous devrions aussi payer des amendes exorbitantes. C'est pas juste », confie Hery, un transporteur de la ligne 187 reliant 67ha à Andoharanofotsy, en périphérie. La grève ne semble pourtant pas faire l'unanimité. Outre les lignes de la zone nationale et régionale qui ne sont pas concernées, des coopératives de la zone urbaine et suburbaine ont annoncé la poursuite de leurs activités de transport. Des bus de la ligne 172 ont, par exemple, enlevé leur plaque pour continuer à transporter des passagers mais ont été intercepté par des partisans de la grève.

Du côté des passagers et des usagers de la route, cette grève perturbe la circulation et freine les déplacements vers plusieurs endroits de la Capitale, en particulier vers le centre - ville.

« Je dois ramener mes enfants à l'école à Ankadimbahoaka. Normalement, je fais le trajet en 30 minutes. Aujourd'hui, cela m'a pris presque une heure », témoigne Jaona, un motocycliste habitant à Iavoloha. Après plusieurs minutes d'attente vaine dans les arrêts, de nombreux travailleurs se sont résignés à faire le trajet à pied ou à opter pour les taxi-motos.

Cette grève créé un climat de tension dans la Capitale à quelques jours de la célébration de la fête de l'indépendance, ce vendredi 26 juin.

Des déclarations des responsables au sein de la commune urbaine d'Antananarivo et du Ministère des Transports sont attendues dans l'après-midi.

## France : la nuit la plus chaude jamais enregistrée depuis 1947



La France a connu dans la nuit de lundi à mardi la nuit la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés météorologiques nationaux en 1947, selon les données publiées mardi par Météo-France.

L'indicateur thermique national des températures minimales a atteint 21,6°C, dépassant le précédent record de 21,4°C établi le 25 juillet 2019.

Selon Météo-France, les températures minimales ont oscillé entre 18°C et 27°C sur une large partie du territoire. Les régions de l'ouest du pays ont été particulièrement touchées, tandis qu'en Île-de-France, la température moyenne nocturne a atteint 25°C.

Plusieurs records locaux de températures minimales ont également été battus, notamment à Cholet (26,9°C), Poitiers (26,2°C), Limoges (26,2°C), Rennes (26°C) et Le Havre (25,7°C).

Cette nouvelle nuit exceptionnelle s'inscrit dans un épisode caniculaire qui touche la France depuis plusieurs jours. Lundi, la température moyenne nationale a atteint 29,2°C, établissant un nouveau record pour un mois de juin.

Météo-France prévoit que la température moyenne sur l'ensemble du pays pourrait dépasser dans les prochains jours le record absolu de 29,4°C, tous mois confondus, et approcher les 30°C en milieu de semaine.

Face à cette situation, cinq nouveaux départements ont été placés en vigilance rouge canicule mardi matin, portant à 54 le nombre total de territoires concernés par ce niveau d'alerte.

Le gouvernement français a annoncé la tenue d'une nouvelle cellule interministérielle de crise afin de coordonner la gestion de cet épisode météorologique exceptionnel.

## L'épidémie de hantavirus liée au navire MV Hondius approche de sa fin avec 13 cas recensés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que l'épidémie de hantavirus associée au navire d'expédition MV Hondius est en voie d'être maîtrisée, avec un total de 13 cas confirmés, dont trois décès, tandis que plus de 80 % des personnes exposées ont achevé leur période de suivi sanitaire de 42 jours. Dans une publication diffusée mardi sur le réseau social américain X, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué que « les cas restent stables à 13, dont trois décès » et que l'organisation « se rapproche de la fin de cette flambée ». Selon lui, plus de 600 contacts liés aux personnes infectées ont été identifiés et suivis dans 33 pays et territoires, tandis que la majorité d'entre eux ont désormais terminé leur période de surveillance. L'épidémie a mobilisé plusieurs autorités sanitaires nationales ainsi que les mécanismes de coordination internationale de l'OMS. Tedros Adhanom Ghebreyesus a précisé que le capitaine du MV Hondius ainsi que la plupart des membres d'équipage avaient achevé leur quarantaine, soulignant les efforts déployés à bord pour limiter la propagation du virus parmi les passagers. L'OMS a également salué la coopération des autorités concernées. Dans son message, Tedros Adhanom Ghebreyesus a adressé ses « remerciements » au capitaine Jan Dobrogowski et à l'équipage du MV Hondius pour leur « leadership dans la protection des passagers ». Il a également exprimé sa reconnaissance envers l'Espagne, les Pays-Bas, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni pour leur « rôle essentiel dans la réponse » à l'épidémie. Aucune nouvelle contamination n'a été signalée dans la dernière mise à jour communiquée par l'OMS. Les autorités sanitaires poursuivent néanmoins le suivi des contacts n'ayant pas encore achevé leur période d'observation afin de confirmer la fin de l'épidémie.

## Deux Libanais tombent en martyrs par des tirs israéliens

Deux jeunes hommes ont été tués mardi à Nabatiyeh al-Fawqa, dans le sud du Liban, après que des soldats israéliens ont ouvert le feu sur un groupe de personnes, selon l'Agence nationale de l'information libanaise (NNA).

Selon la NNA, l'armée israélienne a tiré sur un groupe de quatre personnes qui se trouvait à proximité d'un bulldozer engagé dans des travaux de réouverture d'une route dans le quartier de Deir, à Nabatiyeh al-Fawqa. Deux personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital populaire de secours de Nabatiyeh, a indiqué l'agence.

L'un des blessés a ensuite succombé à ses blessures, portant à deux le bilan des morts dans cette fusillade, selon une mise à jour ultérieure de la NNA.

Cette attaque intervient alors qu'Israël et le Liban doivent tenir mardi à Washington leur cinquième cycle de négociations directes.

Selon les chiffres officiels libanais, les attaques israéliennes au Liban ont fait plus de 4 100 morts et plus de 12 000 blessés depuis le 2 mars.

## Coupe du monde 2026 : l'Algérie renverse la Jordanie (2-1)

La sélection algérienne de football a signé une précieuse victoire face à son homologue jordanienne sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-1), mardi au Levi's Stadium de Santa Clara, près de San Francisco (Californie/États-Unis), pour le compte de la deuxième journée du groupe J de la Coupe du monde 2026, relançant ainsi ses chances de qualification aux seizièmes de finale. Grâce à ce succès, l'Algérie rejoint l'Autriche à la deuxième place du groupe J avec trois points, derrière l'Argentine, déjà qualifiée pour les seizièmes de finale avec six unités. La Jordanie ferme la marche avec zéro point. Lors de la troisième et dernière journée, prévue dimanche prochain, l'Algérie affrontera l'Autriche à l'Arrowhead Stadium de Kansas City (Missouri), tandis que l'Argentine sera opposée à la Jordanie à l'AT&T Stadium d'Arlington (Texas). Les deux rencontres débiteront à 03h00 (heure algérienne).



## Ibrahim Mazza élu homme du match entre l'Algérie et la Jordanie

L'international algérien Ibrahim Mazza a été élu homme du match. Mazza a obtenu cette distinction grâce à une prestation remarquable et à sa contribution déterminante à la victoire des « Verts ». Actif au milieu de terrain, il a joué un rôle central dans la construction du jeu et l'animation offensive, tout en assurant efficacement ses tâches défensives. Sa performance en a fait l'un des joueurs les plus en vue de la rencontre. Cette récompense vient couronner son excellent niveau de jeu et ses actions décisives tout au long du match. Elle confirme également son importance croissante au sein de l'effectif dirigé par le sélectionneur national Vladimir Petković, ainsi que sa capacité à faire la différence lors des grands rendez-vous.

## Mondial 2026 : Messi devient le meilleur buteur de l'histoire de la compétition

Lionel Messi est devenu hier, le meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde en inscrivant un doublé lors de la victoire de l'Argentine face à l'Autriche (2-0), portant son total à 18 réalisations dans la compétition. L'attaquant argentin dépasse ainsi l'ancien record de 16 buts détenu par l'Allemand Miroslav Klose depuis le Mondial 2014. Auteur de ses 17e et 18e buts dans l'épreuve, Messi a également permis à l'Argentine de décrocher sa qualification pour les seizièmes de finale du Mondial 2026 après une deuxième victoire en deux matches dans le groupe J. À bientôt 39 ans, le champion du monde 2022 poursuit d'enrichir un palmarès déjà exceptionnel. Il avait ouvert son compteur en Coupe du monde le 16 juin 2006 contre la Serbie-Monténégro et dispute cette année sa sixième phase finale mondiale. L'Argentin avait déjà marqué trois buts lors de son entrée en lice face à l'Algérie. Avec cinq réalisations en deux rencontres, il figure parmi les principaux buteurs de l'édition 2026. Messi reste toutefois à distance du record du plus grand nombre de buts inscrits lors d'une seule Coupe du monde, détenu par le Français Just Fontaine, auteur de 13 réalisations lors de l'édition 1958 en Suède. Face à l'Autriche, le capitaine argentin inscrit ses deux buts en seconde période, après avoir notamment manqué un penalty en début de rencontre. Son doublé a offert à l'Albiceleste une victoire qui lui assure sa qualification pour le tour suivant et la place en position favorable pour terminer en tête de son groupe.

INDUSTRIE ALGÉRIENNE

# De la dépendance à la souveraineté, des filières à 100% made in Algeria

**L'industrie algérienne change de cap. Elle est passée du renforcement de la production à la construction de la souveraineté économique, enregistrant aujourd'hui des résultats concrets.**

**Après des années de dépendance aux importations, plusieurs secteurs stratégiques ont opéré une bascule décisive : ce qui était acheté à l'étranger est désormais fabriqué localement, parfois avec des taux d'intégration qui forcent le respect.**

Le ciment illustre parfaitement cette mutation. Longtemps importé pour répondre aux besoins du marché national, il est aujourd'hui produit à 100% en Algérie. Mieux, l'excédent est exporté vers plusieurs pays, y compris jusqu'aux États-Unis. Un symbole fort : une matière de base, symbole de la construction, est devenue un produit d'exportation qui fait entrer des devises. Même trajectoire pour l'électroménager. La filière est passée d'une simple activité d'assemblage à une industrie qui intègre plus de 70% de composants fabriqués localement. Réfrigérateurs, climatiseurs, cuisinières : les usines algériennes couvrent désormais l'essentiel de la demande nationale et commencent à regarder vers les marchés extérieurs. Ce mouvement ne se limite pas à deux secteurs. Les chiffres présentés montrent que plusieurs filières industrielles ont connu une hausse notable des taux de couverture du marché national et une orientation claire vers l'exportation. Matériaux de construction, agroalimentaire, produits cosmétiques et de soins corporels, détergents, industrie pharmaceutique, textile, mobilier domestique et de bureau... partout, la part du "made in Algeria" progresse. Les taux de couverture nationale dans ces secteurs oscillent aujourd'hui entre 50% et 80%. Un cap important vers l'équilibre commercial. Et dans certains cas, l'objectif d'auto-suffisance est déjà atteint : plusieurs produits affichent un taux de couverture de 100%. Ils ne dépendent plus des devises étrangères et sécurisent l'approvisionnement du marché. La 57e édition de la Foire internationale d'Alger confirme les capacités concurrentielles des produits algériens par rapport aux produits étrangers, l'Algérie construit désormais, une industrie moins dépendante, plus intégrée et tournée vers l'export. La souveraineté économique cesse d'être un slogan pour devenir une réalité industrielle mesurable.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUIT UN EXPOSÉ SUR LE TISSU ÉCONOMIQUE NATIONAL ET L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE NATIONALE**  
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a

suivi, lundi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes, après avoir inauguré la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), un exposé présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, portant sur le tissu économique national et les statistiques relatives à cet événement économique, dans lequel elle a mis en avant les progrès accomplis dans le secteur industriel en Algérie ces dernières années.

L'exposé a porté sur la répartition du tissu économique national jusqu'au 17 juin courant, l'évolution du nombre de registres de commerce et l'évolution du nombre d'opérateurs inscrits dans les activités de production et de services depuis la tenue de la Foire de la production nationale, en décembre dernier.

L'exposé montre que l'industrie nationale est "passée du renforcement de la production à la construction de la souveraineté économique, enregistrant aujourd'hui des résultats concrets", dans la mesure où "plusieurs filières industrielles ont connu une hausse notable des taux de couverture du marché national et une orientation vers l'exportation, notamment les matériaux de construction, l'électroménager, l'agroalimentaire, les produits cosmétiques et de soins corporels, les détergents, l'industrie pharmaceutique, le textile et le mobilier domestique et de bureau".

Les taux de couverture nationale dans ces secteurs sont de 50%-80%, tandis que certains produits ont atteint l'autosuffisance totale avec un taux de couverture de 100%, d'après les chiffres présentés.

Lors de cette 57e édition de la FIA, les fruits de la politique industrielle nationale sont palpables, à travers l'exposition de produits désormais fabriqués localement alors qu'ils étaient auparavant entièrement importés. L'exposé montre aussi que nombre de projets reflètent la transformation que connaît l'économie nationale, à travers le renforcement de la production locale, la réduction de la dépendance aux importations, le transfert de technologie, la création d'emplois et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. L'exposé a également présenté des chiffres concernant cette 57e édition de la FIA, qui enregistre la participation de 36 pays et de 781 exposants, dont 202 entreprises étrangères et 579 entreprises nationales.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITE PLUSIEURS STANDS D'ENTREPRISES ALGÉRIENNES ET ÉTRANGÈRES**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a visité, avant-hier au Palais des expositions des Pins maritimes, plusieurs stands d'entreprises algériennes et étrangères participant à la Foire internationale d'Alger (FIA), dont il a inauguré la 57e édition. A cette occasion,

le président de la République s'est enquis des réalisations et des investissements des entreprises algériennes dans divers secteurs d'activité.

Le président de la République s'est d'abord arrêté au pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition. Cette participation, qui témoigne de la dynamique positive que connaissent les relations algéro-espagnoles, offre l'opportunité de renforcer la coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises des deux pays dans plusieurs secteurs stratégiques. Le président de la République s'est également arrêté au niveau du stand de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), où il a suivi une présentation détaillée sur les grands projets ferroviaires réalisés à travers les différentes régions du pays.

Le président de la République a aussi visité le stand de l'entreprise "Iris Tyres", spécialisée dans la fabrication de pneumatiques, et celui d'Air Algérie, où il a écouté des explications sur le plan de renforcement des investissements de la compagnie.

Le président de la République s'est ensuite arrêté au stand de l'entreprise Bellat, qui connaît une dynamique soutenue grâce à la concrétisation de plusieurs projets d'investissement dans le domaine de la production de viandes blanches.

Il a poursuivi sa visite en se rendant au stand du groupe agroalimentaire SIM, dont les investissements sont en forte expansion et dont les produits couvrent une part importante de la production nationale.

Le président de la République s'est par la suite arrêté au niveau du pavillon du Sultanat d'Oman, qui participe à cette édition avec plusieurs entreprises économiques pionnières, avant de se rendre au pavillon de la Tunisie, qui participe elle aussi avec plusieurs entreprises ambitionnant de renforcer les liens de coopération et de partenariat avec les entreprises algériennes.

Le président de la République a également observé une halte au pavillon de l'Etat de Palestine, où il a suivi une présentation détaillée sur les produits de qualité exposés, avant de visiter le pavillon du Sénégal, représenté par plusieurs grandes entreprises, et celui du Tchad, qui participe à cette édition avec plusieurs entreprises économiques intéressées par le partenariat.

Au pavillon du ministère de la Défense nationale, le président de la République a suivi des explications détaillées sur les différentes industries et fabrications militaires nationales et les structures de production relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).

Cette édition de la FIA enregistre la participation de plusieurs établissements militaires, qui y présentent leurs dernières technologies et productions.

Le président de la République



avait entamé sa visite en suivant un exposé exhaustif sur cette 57e édition de la FIA, organisée sous le slogan "Confiance et stabilité pour une croissance durable",

avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères.

*Hamza Belaidi*

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### Mobiliser la diaspora et les investisseurs suisses et attirer les IDE vers le marché national

L'Algérie mise sur sa diaspora et sur les capitaux étrangers pour accélérer sa dynamique économique. Le consulat général d'Algérie à Genève, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement AAPI, organisera aujourd'hui dans la ville suisse une conférence économique sous le thème : "L'investissement en Algérie : opportunités et perspectives". Renforcer les liens avec la communauté nationale établie à l'étranger, en particulier les compétences algériennes résidant en Suisse. Il s'agit de les encourager à contribuer activement à la transformation économique du pays. L'idée est de leur présenter les opportunités concrètes d'investissement et de les accompagner pour concrétiser leurs projets futurs dans les secteurs porteurs. Cette rencontre s'inscrit dans la nouvelle stratégie des pouvoirs publics. Après avoir sécurisé le cadre juridique et levé plusieurs freins bureaucratiques, l'Algérie veut maintenant faire la pédagogie de l'investissement. Montrer que les règles du jeu ont changé et que la porte est ouverte aux porteurs de projets sérieux, qu'ils soient résidents ou établis à l'étranger. Le programme de la conférence à Genève a été pensé pour répondre aux vraies questions des investisseurs. Plusieurs axes essentiels seront abordés.

D'abord, une présentation détaillée du cadre juridique et fiscal qui régit l'investissement en Algérie. L'AAPI expliquera les garanties offertes, les procédures simplifiées et les avantages accordés par la loi. L'objectif : dissiper les idées reçues et donner une lecture claire, sans jargon administratif.

Ensuite, l'identification des secteurs économiques prometteurs. Agriculture, industrie pharmaceutique, énergies renouvelables, numérique, tourisme, matériaux de construction, agroalimentaire... Autant de filières où la demande locale est forte et où le taux d'intégration reste à améliorer. La conférence dressera une cartographie précise des niches à fort potentiel.

Enfin, la présentation des mécanismes d'accompagnement et des facilités destinés aux investisseurs étrangers et aux membres de la communauté nationale à l'étranger. L'AAPI détaillera son rôle de guichet unique, les procédures d'octroi du foncier économique, les incitations fiscales et l'appui après création.

Cette initiative traduit une volonté forte : valoriser la contribution des compétences nationales établies à l'étranger au processus de développement économique. Ingénieurs, cadres, chefs d'entreprise... Beaucoup d'Algériens de Suisse cumulent expertise, réseaux et capitaux. La conférence veut transformer ce potentiel en projets concrets sur le sol algérien.

Pour l'AAPI et le consulat, il ne s'agit pas d'un simple événement de communication. C'est un rendez-vous de travail. L'ambition est d'accompagner les porteurs de projets de l'idée jusqu'à la concrétisation, en s'appuyant sur un cadre plus attractif et des interlocuteurs identifiés. Avec cette tournée de promotion, l'Algérie envoie un message : l'investissement n'est plus une promesse, c'est une opportunité à saisir.

ALGÉRIE-ESPAGNE

# Des échanges commerciaux en progression significative en 2026

**Selon le rapport mensuel sur le commerce extérieur (COMEX) de décembre 2025, publié le 19 février 2026 par le ministère espagnol de l'Économie, du Commerce et de l'Entreprise sur son site web, l'Espagne et l'Algérie ont renoué avec une intensité d'échanges inédite de par des échanges commerciaux chiffrés à 8,4 milliards d'euros en 2025.**

Ces chiffres sont un signe très positif pour la coopération économique entre les deux pays, au moment où, les investissements ont connu une réactivité des relations économiques entre les deux pays.

Les exportations espagnoles vers l'Algérie ont progressé de 168,5 % sur l'ensemble de l'année 2025, un bond exceptionnel qui place ce marché parmi les destinations les plus dynamiques pour les opérateurs ibériques. Sur la totalité de l'exercice janvier-décembre 2025, l'Espagne a exporté vers l'Algérie pour 2,133 milliards d'euros, contre des niveaux bien inférieurs enregistrés en 2024. Une croissance à trois chiffres qui traduit à la fois le rat-trapage après une période de tensions diplomatiques et commerciales entre les deux pays, et la diversification progressive du tissu exportateur espagnol vers le pour-tour méditerranéen. Au seul mois de décembre 2025, les exportations

espagnoles à destination de l'Algérie ont atteint 219,7 millions d'euros, en hausse de +66,3 % par rapport à décembre 2024, confirmant que la dynamique s'est maintenue en fin d'année.

L'Algérie demeure avant tout un fournisseur stratégique d'hydrocarbures pour l'économie espagnole.

Sur l'ensemble de l'année 2025, les importations espagnoles en provenance d'Algérie se sont établies à 6,296 milliards d'euros, soit une hausse de +2,8 % par rapport à 2024. En décembre seul, ces importations ont atteint 593,4 millions d'euros, en forte progression de +57,4 % sur un mois.

## PLUS D'UNE TRENTAINE D'ENTREPRISES ESPAGNOLES À LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Il y a juste trois jours, l'Espagne a été désignée «Invitée d'honneur» de la 57<sup>e</sup> Foire internationale d'Alger, qui se déroule au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, et qui s'étalera jusqu'au 27 du mois de juin courant, sous le thème "Confiance et stabilité pour une croissance durable".

La participation d'une trentaine d'entreprises espagnoles à la Foire internationale d'Alger témoigne, selon lui, d'un intérêt croissant pour le marché algérien.

Considérée comme l'un des événements économiques et commerciaux nationaux les plus en vue, permettant de mettre en avant les capacités productives nationales et de renforcer les opportunités d'affaires, de par-

tenariat et d'investissement, la FIA offre un espace privilégié d'échanges entre acteurs économiques au niveau national et international.

Hier, le président du Forum d'affaires algéro-espagnol, Abdelah Seriai, qui a été «L'Invité du jour» de la Radio chaîne 3 nationale, a déclaré que la désignation de l'Espagne comme pays invité d'honneur de la FIA constitue «un signal politique et économique fort».

Ce qui montre, si besoin est, la volonté commune de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales entre Alger et Madrid.

M. Seriai a d'ailleurs estimé que ce choix représente «un message politique très fort» en faveur du renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Et il a bien fait remarquer que cette orientation a été clairement encouragée au plus haut niveau de l'État, confirmant l'importance stratégique accordée à ce partenariat.

## LES RELATIONS ÉCONOMIQUES CONNAISSENT UNE PHASE DE RELANCE

Pour l'Invité de la chaîne 3, les relations économiques entre l'Algérie et l'Espagne connaissent une phase de relance, notamment depuis la réactivation du traité d'amitié entre les deux pays. Cette dynamique s'est traduite par une intensification des échanges et une amélioration du climat des affaires, jugé favorable par les opérateurs économiques.

Plusieurs secteurs apparaissent comme prioritaires dans le déve-



loppement de cette coopération. «L'agriculture occupe une place centrale, l'Espagne étant une référence en Europe dans ce domaine. Son expertise pourrait contribuer à moderniser la production agricole algérienne, tout en favorisant le développement des industries agroalimentaires et de l'aquaculture», a indiqué M. Seriai.

Et dans ce même ordre d'idées, il a également cité les énergies renouvelables comme un axe majeur de collaboration, notamment dans le domaine du solaire. Des rencontres B2B ainsi que des journées thématiques sont prévues afin de renforcer les échanges entre entreprises et institutions des deux pays. Il précise toutefois que cet engouement est encore plus large, porté par les chambres de commerce, les organisations patronales et les investisseurs des deux pays. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie plus globale de diversification économique, au-

delà du secteur des hydrocarbures. Elle repose sur une volonté commune de développer des chaînes de valeur industrielles intégrées et de renforcer les partenariats technologiques. Par ailleurs, il est tout aussi important de signaler qu'au-delà de la relation bilatérale, la coopération algéro-espagnole s'inscrit également dans une perspective régionale et continentale.

Ainsi, l'Algérie est ainsi perçue comme un potentiel hub vers l'Afrique, a souligné l'invité de la Chaîne 3.

Et dans cette optique, des initiatives logistiques sont en cours afin de renforcer les liaisons maritimes vers l'Afrique de l'Ouest. L'objectif étant de faciliter l'exportation des produits algériens vers des marchés africains, tout en réduisant les coûts, en améliorant les délais de livraison et en renforçant la compétitivité des entreprises nationales.

Saïd Ben

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Lancement prochain de la réalisation d'un Institut de traitement par cellules souches à Alger

Les travaux de réalisation d'un Institut de traitement par cellules souches seront lancés à Alger durant le mois en cours, a annoncé, hier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri qui a souligné que la thérapie par cellules souches constitue aujourd'hui, à l'échelle mondiale, l'une des solutions prometteuses pour le traitement des maladies incurables, notamment le cancer et les maladies rares.

Le ministre s'exprimait lors d'une intervention sur «l'implantation de l'industrie pharmaceutique en Algérie, entre sécurité médicamenteuse et concrétisation des orientations stratégiques de l'Etat», présentée devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la sécurité sociale au Conseil de la nation, sous la présidence du professeur Habib Douaghi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

A cet effet, M. Kouidri a indiqué que cet institut, relevant du groupe Saïdal et dont la réalisation sera supervisée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, sera parachevé en l'espace d'une année, soulignant que le projet en question permettra de relever le défi et de placer l'Algérie parmi les pays leaders dans le domaine des technologies médicales modernes, et ce, en sus de contribuer à réduire la facture d'importation des

médicaments chimiques et d'améliorer la prise en charge des malades.

Il a évoqué aussi des projets structurants à dimension nationale et régionale, en cours de préparation, concernant la branche des matières premières efficaces et des intrants industriels, soulignant que le secteur est en phase de développer une base locale pour la production d'intrants pharmaceutiques, l'objectif étant de couvrir 50% des besoins de l'industrie nationale d'ici 2027.

Ces projets concernent notamment la production de principes actifs destinés aux antibiotiques, aux hormones, aux médicaments anticancéreux, aux traitements du diabète ainsi qu'aux anti-inflammatoires, a-t-il ajouté, faisant état d'un projet d'usine de fabrication de vaccin et d'un centre de recherche en virologie qui sera doté d'une unité de production de vaccins à usage humain et vétérinaire, ce qui permettra de réduire les importations dans ce domaine et de renforcer la position de l'Algérie en tant que hub régional.

Dans ce contexte, le ministre a évoqué la réalisation d'une unité de stérilisation des dispositifs médicaux, affirmant que ce projet contribuera au soutien de l'industrie nationale, à la réduction des coûts et à l'amélioration de la compétitivité du produit local par rapport aux produits importés, tant en matière de qualité que de prix.

S'agissant de la dimension continentale des

projets du secteur, M. Kouidri a indiqué que les efforts se poursuivent pour concrétiser un projet de centre logistique régional relevant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence ministérielle sur la production locale des médicaments et des technologies de santé en Afrique, tenue à Alger en novembre dernier. Il a expliqué que ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la position stratégique de l'Algérie au niveau international et en concrétisation des orientations stratégiques de l'Etat visant à ancrer la place de l'Algérie en tant qu'acteur régional pivot dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Ce projet structurant vise également, ajoute le ministre, à faire de l'Algérie une plateforme logistique régionale permettant de relier les marchés africains à leurs homologues européens, et contribuera à soutenir le processus de réalisation de la souveraineté sanitaire du continent africain à travers la valorisation de la production nationale et l'intégration de l'Algérie dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité sanitaire nationale, à travers la garantie d'un approvisionnement régulier en médicaments essentiels, dispositifs médicaux et autres produits pharmaceutiques, le ministre a indiqué qu'un plan d'action intégré a été

mis en place, reposant principalement sur le renforcement et le développement d'une industrie pharmaceutique intégrée et compétitive, l'accroissement des capacités nationales de production, le développement et la diversification de la chaîne de production, l'augmentation du taux d'intégration industrielle, l'encouragement de la sous-traitance locale, l'encouragement du développement de la sous-traitance industrielle, ainsi que la promotion de l'investissement dans les domaines de la chimie pharmaceutique et de la biochimie.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de la commission, Habib Douaghi, a affirmé que la localisation de l'industrie pharmaceutique constitue l'un des piliers fondamentaux de la sécurité sanitaire, en conformité avec les orientations du président de la République, qui insiste sur la nécessité de réaliser la sécurité médicamenteuse en tant que composante essentielle de la souveraineté nationale et de garantir la disponibilité régulière de médicaments de qualité.

Cette orientation s'inscrit, a ajouté M. Douaghi, dans le cadre d'une vision stratégique globale de l'Etat visant à diversifier l'économie nationale, à renforcer les capacités de production et à assurer une meilleure maîtrise des chaînes de production et du savoir-faire.

R.N

L'ALGÉRIE FACE AU MIROIR COGNITIF

# De la souveraineté énergétique à la souveraineté technologique

Par : Salah Lakoues

**Le siècle où la matière grise remplace la matière première. Pendant plus d'un demi-siècle, la puissance des États s'est mesurée à leur capacité à contrôler des territoires, exploiter des ressources naturelles et sécuriser des routes commerciales.**

L'Algérie a construit sa souveraineté nationale autour de cette réalité historique. Son immense territoire, ses ressources énergétiques et sa diplomatie de non-alignement lui ont permis de préserver son indépendance dans un environnement international souvent instable.

## MAIS LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE BOULEVERSE LES FONDEMENTS MÊMES DE LA PUISSANCE.

Les nations qui dominent aujourd'hui ne sont plus nécessairement celles qui possèdent les plus grands gisements de pétrole ou de gaz. Ce sont celles qui maîtrisent les données, les algorithmes, l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les biotechnologies et les infrastructures numériques. La richesse ne provient plus seulement du sous-sol ; elle provient du cerveau collectif.

L'Algérie se trouve ainsi face à un choix historique. Soit elle continue à dépendre principalement de la rente énergétique dans un monde où la valeur se déplace vers l'économie de la connaissance ; soit elle transforme ses ressources actuelles en levier pour construire une puissance cognitive capable de rayonner sur l'Afrique, la Méditerranée et le monde arabe. La véritable question n'est donc pas de savoir comment créer quelques startups ou moderniser quelques administrations. La question est beaucoup plus profonde :

Comment transformer l'intelligence collective algérienne en puissance nationale durable ?

## LE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE : POURQUOI LE MODÈLE ACTUEL ATTEINT SES LIMITES

L'Algérie dispose d'atouts considérables.

Une population jeune, des universités présentes sur l'ensemble du territoire, des ressources énergétiques importantes, une diaspora hautement qualifiée et une position géographique unique entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe.

Pourtant, ces avantages peinent encore à se transformer en puissance technologique.

La raison est simple : le modèle institutionnel algérien a été conçu pour gérer une économie de rente et assurer la stabilité d'un État post-colonial. Il n'a pas été pensé pour une économie fondée sur l'innovation permanente.

L'économie de la connaissance fonctionne selon une logique radicalement différente :

l'autonomie plutôt que le contrôle, l'expérimentation plutôt que la procédure, la prise de risque plutôt que la recherche systématique de sécurité, les réseaux plutôt que la hiérarchie, l'apprentissage continu plutôt que la reproduction administrative.

Le principal obstacle n'est donc pas technologique mais culturel et institutionnel. Les trois verrous majeurs sont

clairement identifiés : la peur de l'échec, la bureaucratie excessive, la temporalité politique de court terme. La réussite dépendra de la capacité à lever simultanément ces trois obstacles.

## FAIRE DU CAPITAL HUMAIN LA PREMIÈRE RESSOURCE STRATÉGIQUE

La principale richesse de l'Algérie n'est ni le pétrole ni le gaz. Elle est humaine. Le défi consiste à transformer une jeunesse nombreuse en une élite distribuée capable d'innover dans tous les secteurs. Cette transformation suppose une réforme profonde du système éducatif.

L'école ne doit plus seulement transmettre des connaissances ; elle doit apprendre à apprendre.

Dès le collège, les élèves devraient être initiés : à la résolution de problèmes complexes, au design thinking, à la programmation, à l'analyse des données, au travail collaboratif.

L'échec doit être présenté comme une étape normale de l'apprentissage. Parallèlement, l'Algérie possède un avantage rare : sa capacité à articuler plusieurs espaces linguistiques.

L'arabe, le tamazight, le français et l'anglais peuvent devenir un formidable levier géopolitique.

Cette pluralité linguistique peut faire de l'Algérie un pont cognitif entre l'Afrique, le monde arabe et les centres mondiaux de production scientifique.

## TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ EN MOTEUR DE L'INNOVATION NATIONALE

Aucune société de la connaissance ne peut émerger sans un système universitaire profondément transformé. Dans l'Algérie de demain, l'université ne peut plus se limiter à produire des diplômés : elle doit devenir un acteur central de la création de valeur, un lieu où se fabriquent des brevets, des entreprises, des technologies et des solutions concrètes aux défis économiques, sociaux et environnementaux du pays.

Cette mutation implique une rupture institutionnelle majeure : l'autonomie progressive des universités les plus avancées, organisées en pôles d'excellence capables de nouer des partenariats directs avec l'État, les entreprises, les laboratoires internationaux et la diaspora scientifique. L'objectif n'est plus seulement de former, mais de produire de l'innovation à l'échelle nationale et régionale.

Dans cette perspective, une spécialisation territoriale des universités devient un levier stratégique essentiel. Elle permet de concentrer les compétences, d'éviter la dispersion des ressources et de structurer un véritable système national d'innovation :

Alger : intelligence artificielle, cybersécurité et gouvernance numérique ; Oran : dessalement, technologies maritimes et économie bleue ; Constantine : spatial, électronique et technologies avancées ; Ouargla : agriculture saharienne intelligente, climat et gestion de l'eau ; Sidi Bel Abbès : industrie 4.0, robotique, systèmes autonomes et logistique intelligente.

Dans ce dispositif, l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès occupe une place stratégique déterminante. Située au cœur de l'Ouest algérien, à proximité des grands pôles industriels et des futurs corridors reliant la Méditerranée au Sahel, elle dispose d'un positionnement géographique idéal pour devenir un centre national de référence

dans les technologies industrielles du futur.

Sa vocation naturelle serait de structurer l'ingénierie de la quatrième révolution industrielle en Algérie. Elle pourrait se spécialiser dans les domaines suivants : robotique industrielle, automatisation des chaînes de production, Internet des objets industriels (IIoT), maintenance prédictive par intelligence artificielle, systèmes autonomes terrestres, drones logistiques, fabrication additive, jumeaux numériques et logistique intelligente.

Pour concrétiser cette ambition, l'université pourrait accueillir un Centre National de l'Industrie Intelligente et des Systèmes Autonomes, réunissant chercheurs, startups, entreprises publiques et privées ainsi que partenaires internationaux. Ce centre jouerait un rôle de catalyseur technologique pour l'ensemble des secteurs industriels du pays.

La proximité avec les zones industrielles de l'Ouest offrirait un avantage décisif : elle permettrait de tester les innovations en conditions réelles, accélérant ainsi le transfert technologique et la création d'entreprises à forte valeur ajoutée. L'université deviendrait ainsi un véritable laboratoire vivant de l'industrie du futur.

À l'horizon 2040, Sidi Bel Abbès pourrait s'imposer comme l'un des pôles majeurs de l'innovation industrielle en Afrique du Nord, contribuant à former une nouvelle génération d'ingénieurs et d'entrepreneurs capables de porter la transformation productive de l'Algérie.

Cette architecture nationale repose toutefois sur un principe fondamental : la circulation des compétences. La spécialisation des pôles ne doit pas créer des silos, mais au contraire favoriser les interactions permanentes. Un chercheur en intelligence artificielle basé à Alger doit pouvoir collaborer avec les ingénieurs de Sidi Bel Abbès sur la robotique industrielle, ou avec ceux d'Ouargla sur l'agriculture de précision.

C'est cette dynamique de réseau, plus que la simple concentration géographique, qui permettra de faire émerger un véritable écosystème national de l'innovation, capable de transformer durablement le capital humain algérien en puissance économique et technologique.

## LE FONDS SOUVERAIN DE L'INNOVATION : PRÉPARER L'APRÈS-HYDROCARBURES

Le pétrole et le gaz doivent financer la transition vers une économie moins dépendante des hydrocarbures.

Pour cela, un Fonds souverain de l'innovation pourrait être constitué selon une logique claire : financement de la recherche fondamentale ; soutien aux technologies de rupture ; accompagnement de l'internationalisation.

L'État ne doit pas seulement subventionner. Il doit investir. La logique de participation au capital des entreprises innovantes est plus efficace que celle de la distribution de subventions. Le but n'est pas d'entretenir une nouvelle rente, mais de créer un cercle vertueux de création de valeur.

## LE SAHARA : DU RÉSERVOIR ÉNERGÉTIQUE AU LABORATOIRE DU FUTUR

Le Sahara constitue probablement l'atout géostratégique le plus sous-estimé de l'Algérie. Au XX<sup>e</sup> siècle, son pétrole et son gaz ont financé la construction nationale. Au XXI<sup>e</sup> siècle,



son soleil, ses espaces disponibles et ses défis climatiques peuvent financer la renaissance technologique. Le Sahara peut devenir : un centre mondial de recherche sur l'eau ; un laboratoire de l'agriculture aride ; une plateforme de production d'énergie renouvelable ; un terrain d'expérimentation pour les drones autonomes ; un hub de calcul intensif alimenté par l'énergie solaire. Il ne doit pas être une vitrine médiatique mais un espace d'expérimentation réglementaire où l'innovation peut se développer plus rapidement qu'ailleurs.

## LA SOUVERAINÉTÉ NUMÉRIQUE : QUATRIÈME PILIER DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Après la souveraineté territoriale, énergétique et diplomatique, l'Algérie doit construire sa souveraineté technologique.

Cette souveraineté repose sur plusieurs piliers : centres de données nationaux ; cybersécurité ; cloud souverain ouvert et interopérable ; maîtrise des infrastructures critiques ; intelligence artificielle.

L'enjeu le plus stratégique réside probablement dans les grands modèles linguistiques. Créer des modèles adaptés à l'arabe, au tamazight et aux réalités africaines permettrait à l'Algérie d'exercer un véritable soft power numérique sur le Maghreb, le Sahel et une partie du continent africain.

## MOBILISER LA DIASPORA MONDIALE

La diaspora algérienne représente une réserve exceptionnelle de compétences.

La question n'est pas uniquement de faire revenir les talents.

Il s'agit surtout de connecter durablement l'Algérie aux grands réseaux mondiaux de recherche et d'innovation.

Les chercheurs et entrepreneurs de la diaspora peuvent devenir : des investisseurs ; des mentors ; des partenaires scientifiques ; des ambassadeurs technologiques.

L'objectif est de transformer la fuite des cerveaux en circulation des cerveaux.

## CONSTRUIRE UN ESPACE TECHNOLOGIQUE AFRICAÏNE

L'Algérie ne doit pas penser uniquement à l'échelle nationale. Le véritable marché du futur est africain. La croissance démographique, l'urbanisation et la numérisation du continent créent des opportunités considérables.

En développant : les corridors numériques transsahariens ; les plateformes logistiques intelligentes ; les systèmes de paiement interopérables ; les infrastructures de données ; l'Algérie peut devenir une plateforme technologique reliant la Méditerranée

au golfe de Guinée.

## LA RÉFORME DÉCISIVE : CONSTRUIRE UN ÉTAT STRATÈGE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Toutes ces ambitions resteront théoriques si la gouvernance ne se transforme pas.

La clé réside dans l'émergence d'un État stratège capable : de planifier sans administrer excessivement ; de financer sans contrôler ; de réguler sans bloquer ; de protéger sans étouffer ; d'encourager sans diriger chaque initiative.

## L'INNOVATION EXIGE UN DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

Elle exige également des institutions capables de penser le long terme.

La création d'un Conseil National du Futur ou d'une structure équivalente pourrait permettre d'inscrire les grandes orientations technologiques dans un horizon dépassant les cycles politiques ordinaires.

## LE CHOIX HISTORIQUE DE LA DÉCENNIE 2026-2035

La décennie qui s'ouvre sera probablement l'une des plus importantes de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Le pays dispose aujourd'hui de quatre leviers exceptionnels : une jeunesse nombreuse ; des ressources énergétiques ; un immense espace saharien ; une position géographique stratégique. La question est désormais de savoir si ces ressources seront consommées ou transformées.

L'enjeu n'est pas simplement économique. Il est civilisationnel. Car la puissance du XXI<sup>e</sup> siècle ne se mesure plus seulement en tonnes exportées, en kilomètres de pipelines ou en réserves de change. Elle se mesure en brevets, en innovations, en talents formés et en capacité collective d'apprentissage.

Hier, le pétrole du Sahara a financé la souveraineté algérienne.

Demain, c'est l'intelligence de la jeunesse algérienne qui devra financer sa puissance.

Le véritable gisement stratégique du pays n'est plus enfoui sous le désert. Il se trouve dans les universités, les laboratoires, les start-up, la diaspora et les millions de jeunes capables d'inventer l'Algérie de 2040.

La matière grise est la seule ressource qui s'enrichit lorsqu'on la partage. C'est aussi la seule dont les réserves sont véritablement infinies. Cette version forme un document stratégique cohérent, articulant la souveraineté, l'innovation, le Sahara, la diaspora, l'Afrique et la réforme de l'État dans une même vision de transformation nationale.

DISPOSITIF PRÉVENTIF À BLIDA

# 47km de pistes forestières à ouvrir

**Face aux risques d'incendies estivaux, Blida déploie un vaste dispositif préventif à Chréa : pistes forestières, cellule de crise et plateformes numériques de surveillance.**



Pour cette saison estivale marquée par la hausse des températures, voire des épisodes caniculaires, et les probabilités d'enregistrer des incendies, la Conservation des forêts de la wilaya de Blida a mis en œuvre un programme de prévention dans la forêt de Chréa.

Ce programme consiste, entre autres, à ouvrir des pistes forestières reliant la commune d'El Affroun à celle de Meftah, sur une distance de 47 km. Ces travaux visent à ouvrir des voies d'accès afin de faciliter l'intervention rapide des camions en cas d'incendie de forêt.

Ainsi, la Direction des forêts a lancé ce programme depuis le début du mois de mai, mobilisant tous les moyens humains et matériels pour détecter la moindre flamme dans la forêt de Chréa.

Par ailleurs, le wali, Djamel Eddine Hashas, en sa qualité de chef de la cellule de wilaya de surveillance des incendies de forêt, a procédé récemment à l'installation d'une cellule de wilaya au Centre de protection civile de la commune de Chréa.

En présence de Fatima Zahra Mahad, cheffe de la daïra d'Ouled Yaïch, accompagnée de Salim Ramid, président par intérim de l'Assemblée populaire de la commune de Chréa, le directeur de la

Protection civile a présenté des exposés sur le fonctionnement des plateformes électroniques intégrées, notamment la Plateforme de gestion des catastrophes et des incendies. Cette plateforme garantit une gestion et un contrôle optimaux des ressources matérielles et humaines déployées aux niveaux local et national.

Une présentation a également porté sur l'organisation et les plans d'intervention des unités de la Protection civile en cas d'incen-

dies de forêt, ainsi que sur les campagnes de sensibilisation destinées aux différentes parties prenantes.

Dans cet ordre d'idée, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines en impliquant toutes les parties prenantes, de garantir la mise en œuvre de mesures proactives et préventives, tout en appliquant rigoureusement les sanctions à l'encontre des contrevenants.

CENTRE ANTI-CANCER DE BLIDA

## Lancement de la formation pour des médecins ivoiriens

Le Centre anti-cancer (CAC) de Blida a lancé dimanche, en coordination avec la société «Roche Algérie», un programme de formation destiné à des médecins spécialisés en oncologie et en chirurgie, dans le cadre du renforcement de la coopération SudSud et de l'échange d'expertises. Dans le cadre de ce programme de formation, consacré aux techniques et traitements les plus récents du cancer du sein, le CAC de Blida a accueilli une délégation de 15 médecins et chirurgiens de Côte d'Ivoire, dans la but de conforter la position de l'Algérie en tant que pôle africain de formation en cancérologie, a indiqué le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, également chef du service oncologie du CAC de Blida, le Pr Adda Bounedjar. Il a souligné que le «modèle algérien est désormais une référence à suivre, et fait actuellement l'objet d'une mise en œuvre en Côte d'Ivoire, dans le cadre du renforcement de la coopération, de l'échange d'expertises et de la confirmation du rôle pionnier de l'Algérie dans ce domaine». M. Bounedjar a ajouté que ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le cancer et de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le rôle de l'Algérie dans les domaines de la formation et de la prise en charge sanitaire. Le premier jour de ce programme, qui s'étale sur une semaine, est consacré à des présentations théoriques sur l'expérience algérienne dans la prise en charge du cancer du sein. Les participants effectueront dans les prochains jours des visites de terrain dans les différents services du CAC, où ils bénéficieront d'une formation spécialisée en cancérologie, notamment dans le traitement du cancer du sein. Selon M. Bounedjar, les membres de la délégation ivoirienne ont salué l'expérience algérienne en matière de lutte contre le cancer, notamment le guide thérapeutique national unifié, élaboré en 2022 puis actualisé en 2024 et en 2026. Ce référentiel regroupe 31 protocoles thérapeutiques harmonisés à l'échelle nationale,

permettant d'uniformiser la prise en charge des patients. Il a également souligné qu'il s'agit de la 2e délégation ivoirienne accueillie par le Centre en l'espace de deux semaines. Sachant que le CAC de Blida accueille également un médecin résident mauritanien, ce qui conforte son statut de centre africain de référence pour l'échange d'expertises dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec plusieurs pays africains et arabes souhaitant bénéficier de l'expérience algérienne à travers la conclusion d'accords de formation continue et de partage d'expertises, selon la même source. Le Pr Bounedjar a mis en avant l'expérience «pionnière» de l'Algérie dans la prise en charge des malades atteints de cancer, fondée sur la gratuité des soins et le développement d'un réseau de structures spécialisées qu'il a qualifié de «valeur ajoutée». Il a souligné qu'alors que la Côte d'Ivoire, qui

compte près de 30 millions d'habitants, ne dispose que d'une trentaine d'oncologues et de deux centres de radiothérapie, l'Algérie compte plus de 600 médecins spécialistes, plus de 22 centres de radiothérapie à travers le pays et plus de 500 spécialistes en radiothérapie. De son côté, le représentant de la délégation médicale ivoirienne, Adoubi Anousson, a salué la qualité de la coopération entre les deux pays dans la lutte contre le cancer et exprimé son admiration pour l'expérience algérienne, notamment en matière de formation spécialisée des médecins et d'harmonisation des protocoles thérapeutiques. Il a estimé que cette visite permettra à la délégation ivoirienne de s'inspirer des bonnes pratiques algériennes et a annoncé une prochaine mission de médecins algériens à Abidjan, entre septembre et octobre prochains, pour assurer la formation de praticiens ivoiriens.

CONSTANTINE :

### Des prévisions céréalières prometteuses

La wilaya de Constantine anticipe une récolte céréalière prometteuse, portées par une pluviosité favorable et un soutien financier massif aux agriculteurs. La wilaya de Constantine vient de donner le coup d'envoi de la campagne moissons-battages pour la saison 2026. Les projections locales tablent sur une récolte globale de près de 2,5 millions de quintaux de céréales, des prévisions rendues possibles grâce à une pluviosité clémente et un soutien étatique accru aux agriculteurs. Le lancement officiel de cette campagne s'est déroulé l'après-midi du samedi 20 juin au sein de la ferme pilote Mahmoud Ben Cheikh Lefgoun. À cette occasion, la Direction des services agricoles (DSA) a présenté un bilan exhaustif des indicateurs de la saison, mettant en lumière l'optimisme des autorités quant au rendement de la filière. La stratégie de production de la wilaya s'appuie cette année sur une surface emblavée globale de 90 820 ha. Fidèle à la vocation de la région, le blé dur s'adjuge la part du lion avec 62 500 ha. En raison d'une répartition favorable des précipitations printanières, les services techniques prévoient un rendement moyen oscillant entre 24 et 26 quintaux par hectare. Cette dynamique s'inscrit, par ailleurs, dans une politique plus large de diversification des assolements et de renforcement de la sécurité alimentaire, illustrée par l'allocation de 7 470 ha aux légumineuses sèches, ainsi que l'émergence progressive des cultures oléagineuses, qui occupent désormais 980 ha de colza et 91 ha de tournesol. Le dispositif de terrain comprend notamment 428 moissonneuses-batteuses, 2 688 tracteurs et plus de 1.300 remorques, appuyés par des équipements d'irrigation et de traitement phytosanitaire (pulvérisateurs et citernes). Sur le plan économique, la réussite de cette saison repose également sur l'efficacité des leviers de financement. Le dispositif du «Crédit Errafik» a permis de valider 1 609 dossiers, injectant ainsi une enveloppe globale de 2,33 milliards de dinars dans l'économie agricole locale.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA

### Un projet au service du développement local et africain

Des économistes ont affirmé que le projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa constitue un levier majeur pour le développement local et le renforcement du rôle stratégique de l'Algérie à l'échelle continentale, mettant en avant l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au suivi régulier de ce type de projets structurants. Dans ce cadre, l'expert en planification stratégique et en développement, Mohammed Cherif Daroui, a indiqué à l'APS que ce projet, qui fait partie de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, revêt de multiples dimensions socioéconomiques, notamment à travers l'ouverture de nouveaux chantiers, la création d'emplois et la dynamisation des entreprises économiques et des sociétés de sous-traitance impliquées dans les grands travaux. Cette infrastructure contribuera également à l'ouverture de nouvelles perspectives économiques, en renforçant la liaison entre les régions sahariennes et le reste du territoire national, a-t-il ajouté, soulignant que les wilayas du Sud connaissent actuellement une transformation qui les prédispose à devenir des "pôles stratégiques de développement", en particulier grâce à la dynamique impulsée par les grands projets liés à l'énergie solaire, aux cultures stratégiques et à d'autres domaines. De plus, le projet est aligné sur les orientations africaines en matière d'intégration économique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de la concrétisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dans la mesure où il contribuera, à terme, à renforcer l'ancrage de l'Algérie dans sa profondeur africaine, a poursuivi M. Daroui. S'agissant du suivi dont bénéficie ce projet de la part du président de la République, l'expert estime que cet intérêt reflète une volonté claire d'en assurer le succès et de lever tous les obstacles pouvant entraver sa réalisation. De son côté, le professeur universitaire, Omar Haroun a indiqué que l'Algérie, qui progresse de manière constante dans le domaine du développement économique, a besoin de moderniser ses infrastructures afin de renforcer la dynamique économique dans les différentes régions du pays, notamment en ce qui concerne la transformation des ressources nationales en produits finis et semi-finis. Le projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa contribuera, conformément aux orientations du président de la République, à soutenir l'activité économique liée à la région de Hassi Messaoud, particulièrement le transport des produits de la nouvelle raffinerie et la réduction des coûts de transport et de distribution sur le marché national et à l'extérieur, indique M. Haroun. Au-delà de son rôle dans le raccordement de plusieurs wilayas à un réseau de transport moderne et efficace, les effets du projet dépassent le cadre national pour s'étendre aux dimensions africaine et internationale, contribuant ainsi au renforcement des échanges commerciaux entre l'Afrique et les marchés mondiaux, a-t-il soutenu, mettant en avant l'intérêt que suscite ce projet auprès de différents organismes et partenaires souhaitant y participer, en raison de sa rentabilité économique et des importantes opportunités d'investissement qu'il offre.

DIPLOMATIE :

## Attaf s'entretient à Amman avec son homologue tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, en marge de la réunion ministérielle arabe consultative, et des travaux de la reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenus dans la capitale jordanienne Amman, indique un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, «les deux ministres ont passé en revue les différents aspects de la dynamique remarquable marquant les relations bilatérales, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue en décembre 2025 à Tunis, notamment dans les sec-

teurs du Commerce, du Tourisme, des Transports et de l'Energie, outre la préparation des prochaines échéances bilatérales», précise la même source. Au plan multilatéral, «les deux parties ont échangé les points de vue et analyses autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, et la sécurité et la coopération dans le bassin méditerranéen», conclut le communiqué.

### ... ET AVEC LE CHARGÉ DE GESTION DES AFFAIRES AFRICAINES AU MINISTÈRE LIBYEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier à Amman (Jordanie), avec le chargé de gestion des affaires au ministère des Affaires étrangères



et de la Coopération internationale dans le Gouvernement d'union nationale libyen, Taher Al-Baour, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée en marge de la réunion ministérielle arabe consultative et des travaux de reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel.

Les entretiens ont permis d'examiner «les derniers développements survenus dans le processus de règlement politique en cours en Libye, ainsi que les défis et obstacles rencontrés à différents niveaux», conclut le communiqué.

ONU

## La MANUL examine les résultats du dialogue sur la Libye

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye a déclaré que les résultats de son dialogue structuré reflétaient les propositions et les points de vue de milliers de Libyens, et non seulement les opinions de ceux qui ont participé aux séances de dialogue. La MANUL a indiqué que le dialogue structuré avait remis ses recommandations finales le 7 juin, après la participation d'environ 120 membres issus de divers horizons politiques, sociaux et régionaux. La mission a ajouté que des milliers de Libyens avaient également contribué par le biais d'enquêtes et de consultations communautaires menées ces derniers mois. La mission a indiqué qu'environ 6 000 personnes avaient participé à son enquête « Donnez votre avis », qui s'est déroulée du 17 février au 1er avril. Une première enquête, destinée à définir les priorités du dialogue, avait recueilli environ 1 000 réponses. La MANUL a également permis la participation directe du public par le biais d'une session Zoom avec le Représentant spécial du Secrétaire général. Elle a aussi élaboré un guide de dialogue pour aider les municipalités et les collectivités locales à organiser des réunions et à recueillir des avis sur les questions abordées. La mission

a indiqué que ces efforts visaient à créer les conditions propices à la tenue d'élections nationales, à renforcer les institutions de l'État et à s'attaquer aux causes profondes du conflit en Libye. Les résultats du sondage ont montré que 90 % des participants étaient favorables à la tenue d'élections nationales, les considérant comme une solution essentielle pour sortir de la crise politique libyenne. Parallèlement, 79 % ont déclaré que le maintien au pouvoir des instances actuelles et leur refus d'organiser des élections constituaient le principal obstacle à la tenue du scrutin. Les participants ont également cité les divisions politiques et les problèmes de sécurité comme des freins majeurs. Sur le plan économique, l'enquête a révélé que la hausse des prix, la pénurie de liquidités et le coût élevé des produits de première nécessité figuraient parmi les principales difficultés rencontrées par les citoyens libyens. Environ 61 % des participants ont déclaré ne pas faire confiance à la gestion des revenus pétroliers et ont appelé à une plus grande transparence, notamment par la publication des données relatives à la production et aux recettes pétrolières. Les résultats ont également révélé un vif intérêt pour l'entrepreneuriat. La MANUL a indiqué

que 86 % des personnes interrogées avaient envisagé de créer une entreprise privée, mais se heurtaient à des obstacles majeurs tels que l'accès limité au financement, l'instabilité du marché et la complexité des procédures administratives. Concernant la réconciliation nationale et les droits humains, les participants ont appelé à ce que les responsables de violations rendent des comptes et engagent des poursuites judiciaires. Ils ont également souligné la nécessité d'un contrôle judiciaire renforcé et d'une meilleure protection des détenus. Environ 67 % ont déclaré que la crainte d'une arrestation ou de représailles était la principale raison pour laquelle les gens évitent d'exprimer des opinions politiques en ligne. La sécurité est restée l'une des principales préoccupations des participants. Nombre d'entre eux ont également plaidé pour l'unification des institutions militaires et de sécurité et pour un respect renforcé de l'État de droit. La MANUL a déclaré que les recommandations finales du dialogue structuré constituent une base pour un processus politique mené par les Libyens visant à organiser des élections nationales, à renforcer les institutions de l'État et à instaurer une stabilité à long terme.

TUNISIE

## Wifak Bank lance sa première carte bancaire biodégradable

Wifak Bank franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur d'une finance responsable avec le lancement de sa première carte bancaire biodégradable : la Carte Wifak Business Exécutive, destinée aux professionnels et entreprises. Disponible en deux versions nationale et internationale, cette nouvelle carte s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie RSE de Wifak Bank, après la publication de son premier Rapport de Durabilité. Elle traduit la volonté de la Banque de concilier performance financière, innovation bancaire et réduction de l'impact environnemental de ses produits.

**UNE INNOVATION BANCAIRE RESPONSABLE**  
Avec cette carte biodégradable, Wifak Bank confirme son ambition d'intégrer les enjeux environnementaux dans son offre bancaire. La Carte Wifak Business Exécutive Business répond à un double objectif : proposer une solution adaptée aux besoins des professionnels tout

en accompagnant la transition vers des pratiques plus responsables. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les axes économique et environnemental de la stratégie RSE de la Banque. Elle illustre une approche dans laquelle les produits bancaires ne sont plus seulement conçus comme des outils de paiement, mais également comme des supports d'engagement durable.

### UNE SOLUTION PENSÉE POUR LES PROFESSIONNELS

La Carte Wifak Business Exécutive a été conçue pour répondre aux besoins quotidiens des entrepreneurs, dirigeants, cadres et professionnels en déplacement. Elle permet de gérer les paiements professionnels avec davantage de souplesse, tout en bénéficiant de services associés adaptés aux exigences du monde des affaires. Au-delà de son caractère biodégradable, la Carte Wifak Business Exécutive offre aux titulaires un ensemble de garanties et de services d'assistance. Elle inclut

notamment une assurance contre l'utilisation frauduleuse de la carte, une garantie achat, une assistance juridique, une assistance médicale ainsi qu'une assistance voyage en Tunisie et à l'étranger

### DES AVANTAGES POUR LES VOYAGES ET DES OFFRES EXCEPTIONNELLES

La Carte Wifak Business Exécutive Internationale donne également accès à plusieurs avantages pensés pour faciliter les déplacements professionnels. Les titulaires peuvent bénéficier de l'accès à plus de 20 salons d'aéroport internationaux, à des réductions allant jusqu'à 30 % sur les réservations hôtelières via Mastercard, ainsi qu'à des offres préférentielles sur la location de véhicules grâce à Rentalcars.com. Les titulaires profitent aussi d'un cashback de 10 % sur Booking.com lors de leurs réservations. Enfin, des offres exceptionnelles viennent compléter ces avantages, comme la réduction de 50 % sur le forfait VIP mensuel de Shahed, renforçant

ainsi la dimension moderne et connectée de la carte.

### UN ACCÈS À L'ÉCOSYSTÈME MASTERCARD BUSINESS

La Carte Wifak Exécutive Business Internationale ouvre aussi l'accès à l'écosystème Mastercard Business, à travers plusieurs programmes et offres dédiés aux professionnels. Les titulaires bénéficient notamment du programme Easy Savings qui propose des rabais mondiaux sur des services essentiels aux TPE, de Priceless Cities, donnant accès à des milliers d'expériences exclusives dans le divertissement, l'art, la culture, le sport et la gastronomie, en Tunisie comme à l'étranger. À travers ce lancement, Wifak Bank confirme sa volonté de proposer des solutions bancaires modernes, utiles et responsables, en phase avec les nouvelles attentes des professionnels et les exigences du développement durable.

## UNION AFRICAINE La République sahraouie prend à la 7e réunion annuelle de l'AFRIPOL

La République sahraouie a participé à la septième réunion annuelle des Bureaux nationaux de liaison du Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL), qui s'est tenue au Caire, les 21 et 22 juin. La réunion a eu trait aux questions du crime organisé, à la cybercriminalité et à d'autres défis sécuritaires, ainsi que les activités futures pour le renforcement des capacités et des opérations conjointes des États membres dans le secteur de la sécurité. Cette réunion annuelle constitue une plateforme essentielle pour l'échange d'observations et d'expertise entre les bureaux de liaison des États membres, ainsi que pour la présentation et la résolution des problèmes qui entravent la coopération interétatique. La réunion a rassemblé les chefs des bureaux de liaison nationaux et des partenaires experts d'organisations internationales, notamment INTERPOL, EUROPOL et le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (ACSRT). La République sahraouie est représentée à cette réunion annuelle par M. Sidahmed Laroussi Salama, membre du Bureau national de liaison sahraoui et directeur central de la police nationale.

## CONSEIL NATIONAL ÉDUCATIF SAHRAOUI Le ministre de l'éducation présente un exposé de son secteur

Le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé devant le Conseil national que le développement du secteur de l'éducation est une responsabilité, ou tous les partenaires doivent redoubler les efforts, afin de garantir le développement humain et l'avenir de la société sahraouie. Le ministre qui s'exprimait lors de la session de printemps du Conseil national, a salué la présentation faite par le président du Conseil national, Bachir Mustapha Sayed, ainsi que l'intérêt constant du Conseil pour le secteur de l'éducation et son rôle dans la socialisation et la construction nationale. Le ministre a dressé un panorama de l'évolution du système éducatif sahraoui, soulignant l'expérience accumulée par le secteur et les efforts déployés pour améliorer l'éducation malgré les circonstances et les défis liés à la situation spécifique du contexte sahraoui. Il a présenté un bilan des réalisations accomplies dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, en soulignant les progrès réalisés en matière de services éducatifs, d'amélioration des performances scolaires et de renforcement des capacités en ressources humaines. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'une série de séminaires de d'information aux profit de députés concernant le fonctionnement de l'exécutif. Ces journées s'inscrivent dans le cadre de la session de printemps du Conseil national, visant à promouvoir le débat sur les secteurs clés et à encourager l'échange d'expertise et de connaissances pour du développement des institutions nationales et de la société.

# La réunion du G7 et la signature de l'accord de paix entre les USA et l'Iran avec l'ouverture du détroit d'Ormuz

Professeur des universités,  
expert international en  
management stratégique  
Président de la commission  
transition énergétique des 5+5+  
Allemagne 2019/2021 Dr  
Abderrahmane Mebtoul

**Le sommet des chefs d'État et de gouvernement du G7(52eme édition) se tient, du 15 au 17 juin 2026 en France à Évian-les-Bains, en Haute-Savoie. avec la grande vedette le président américain Donald Trump, où depuis le 1er janvier 2026, la présidence du G7 est assurée par la France. Selon les organisateurs seront abordés trois axes spécifiques : la lutte contre la criminalité organisée, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et la lutte contre le trafic illécite de migrants, la protection des mineurs qui constitue un enjeu transversal de la réflexion et des travaux, en lien étroit avec la filière «Numérique».**

**M**ais au moment où le monde connaît de vives tensions géostratégiques, et notamment un prix élevé de l'énergie qui impacte ses équilibres macro-économiques et macro sociaux, le G7 abordera les impacts des tensions au Moyen Orient et l'annonce de la fin de la guerre entre l'Iran et les USA avec l'ouverture officielle du détroit d'Ormuz à compter du vendredi 19 juin 2026. Mais cet accord comme au Venezuela, sent une odeur de business, selon la presse américaine en date du 17 juin 2026, outre le déblocage



des avoirs iraniens, il est prévu dans l'accord un plan Marshall de 300 milliards de dollars (entendu investissement des compagnies US) l'Iran ayant d'importantes ressources notamment énergétiques, une des plus importantes au monde qui pourrait devenir à terme la première puissance économique de la région

## 1.-Rappelons que nous avons trois grandes organisations internationales.

Premièrement le G7 qui est composé des sept puissances économiques suivantes : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni, l'Union européenne y participant également en tant qu'invité institutionnel représente environ 780 millions d'habitants, ce qui représente moins de 10 % de la population mondiale Ensemble, ces pays pèsent pour plus de 44 % du PIB mondial nominal et environ 28 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat (PPA) et en matière d'échanges, leur part dans le commerce mondial de marchandises se situe autour de 12 %.

L'Espagne ne fait pas partie des pays membres permanents du G7. Cependant, elle est régulièrement invitée à participer aux sommets et aux travaux du groupe en tant que partenaire majeur et pour aborder les déséquilibres mondiaux et le développement, plusieurs pays partenaires ont été conviés à se joindre aux discussions dont Ukraine - Brésil - Inde - Kenya - Corée du Sud - Égypte - Qatar - Arabie Saoudite - Émirats

Deuxièmement, nous avons le G20 avec 19 pays dont : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie l'Union européenne et, depuis 2023, l'Union africaine - l'Espagne n'est pas un membre à part entière du G20, mais elle bénéficie du statut d'invité permanent Collectivement, ses

États membres et institutions représentent environ 85 % à 90 % du PIB mondial, plus de 75 % du commerce international et les deux tiers de la population mondiale.

Troisièmement, nous avons les BRICS+ qui au départ se compose des cinq membres historiques suivis des cinq pays intégrés lors de l'élargissement majeur dont : Brésil - Russie - Inde - Chine - Afrique du Sud - Égypte - Émirats arabes unis (EAU) - Éthiopie - Indonésie - Iran .Lors du sommet historique de Kazan (Russie) en octobre 2024, les BRICS ont introduit un nouveau statut d'« État partenaire » permettant à 13 pays de s'associer aux travaux du groupe, tout en les positionnant pour une adhésion future dont Afrique : Algérie, Nigeria, Ouganda. -Asie et Eurasie : Biélorussie, Kazakhstan, Malaisie, Ouzbékistan, Thaïlande, Turquie, Vietnam. - Amérique latine : Bolivie, Cuba... En comparaison, le groupe élargi des BRICS+ représente environ 24 % des exportations mondiales de marchandises, plus de la moitié de la population mondiale (environ 51 %) et sur le plan économique, la coalition concentre plus de 40 % du PIB mondial calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA), et environ 35 % du PIB nominal mondial.

## 2.-Concernant la réunion du G7

Elle se veut une stratégie d'adaptation face aux nouveaux défis et chocs mondiaux, les pays membres essayant de coordonner leurs actions via des réunions ministérielles d'urgence. Mais du fait de l'importance de la conjoncture seront abordés certainement les impacts de la fermeture du détroit d'Ormuz des deux côtés, USA et Iran où transitent environ 20/25% du pétrole et du gaz naturel liquéfié mondiaux, cette fermeture ayant provoqué des pénuries immédiates, une explosion du prix des hydrocarbures. Outre la crise Ukraine Russie, malgré la levée récente des sanctions par les USA concernant leurs exporta-

tions d'hydrocarbures, excepté les USA autonomes, l'Europe dépend à plus de 60% d'importation de l'énergie a été impactée et également bon nombre de pays asiatiques dont la Chine. Par conséquent, le G7, existant non pas des divergences stratégistes mais des divergences tactiques entre les USA et les autres membres du G7 appelle à la sécurisation du détroit d'Ormuz, vital pour leur économie. Aussi, la majorité des pays du G7, tout en restant prudents, se félicitent de l'accord conclu entre l'Iran et les USA pour la fin de la guerre avec le déblocage de la fermeture du détroit d'Ormuz (communiqué commun officiel tant de l'Iran que des USA).

Comme impact immédiat, le prix du baril est coté le 17 juin 2026, sous la barre des 80 dollars après avoir atteint plus de 115 dollars, à 12h GMT à 79,11 dollars le Brent et le Wit à 76,31, dollars qui devrait progressivement encore baisser pour atteindre son niveau d'équilibre avant la guerre entre 65/70 dollars le Brent, la remise de la logistique et la réparation des installations demandant du temps, et également la baisse du mégawattheure de gaz entre 50/54 dollars qui était coté à plus de 70 dollars, tendra progressivement vers un cours d'équilibre entre 30/35 dollars le mégawatt heure avec un impact sur les prix des dérivés dont le prix de l'essence. Ce cours courant 2027 pourrait être encore plus bas en cas du retour de la Russie, du Venezuela et de l'Iran sur le marché énergétique.

Ces tensions ont eu un impact sur la croissance de l'économie mondiale, où pour le FMI, les tensions géostratégiques actuelles pèsent sur les investissements et le commerce international, avec des prévisions de croissance mondiale revues à la baisse. à environ 2,5 % en 2026. Cela marque un ralentissement par rapport aux années précédentes marqué par un lourd fardeau de la dette publique, le retour à l'inflation avec de vives tensions sociales.

Pour juguler cette inflation importée, les banques centrales (Fed, BCE, Banque du Japon) ont été contraintes de maintenir des taux d'intérêt directeurs élevés, ce qui freine le crédit, l'investissement des entreprises et la croissance du PIB., les gouvernements du G7 ayant débloqué des aides massives (baisse des taxes, boucliers tarifaires, chèques énergie), creusant ainsi leurs déficits publics. Ainsi, bon nombre de pays du G7 ont eu recours à la mise sur le marché de leurs réserves stratégiques de pétrole pour faire baisser transitoirement les cours

## 3.-Quelle conclusion tirer ?

Outre les enjeux géostratégiques, la signature de l'accord entre les USA et l'Iran, bien que non déclaré officiellement a une odeur de pétrole tant du côté iranien dont 80% de ses ressources en devises proviennent de hydrocarbures étant confronté à une hyperinflation, que du côté USA dont la colonne vertébrale de sa stratégie est de contrôler les circuits d'approvisionnement énergétiques mondiaux.

A l'instar du Venezuela dont les derniers événements ont permis l'entrée massive des compagnies américaines, l'Iran, outre l'existence d'une formation pointue, recèle la deuxième réserve mondiale de gaz après la Russie (36.000 milliards de mètres cubes gazeux) et devant le Qatar (20.000) plus de 32.000 milliards de mètres cubes gazeux (plus de 11 fois les réserves algériennes et plus de cinq fois les réserves du Nigeria qui est le premier réservoir en Afrique et possédant les troisièmes plus grandes réserves prouvées de pétrole au monde, estimées entre 151 et 208 milliards de barils selon les sources et l'intégration des sables bitumineux, environ 12 % des réserves mondiales après le Venezuela, environ 303 milliards de barils constituées de pétrole lourd et l'Arabie saoudite, environ 267 milliards de barils contre 10-12 milliards de barils pour l'Algérie, le premier réservoir de pétrole en Afrique étant détenu par la Libye environ 44-46 milliards de barils.

Cependant, l'accord de paix conclu entre les USA et l'Iran nous amène pour le détroit d'Ormuz à la même situation d'avant la guerre ou il n'y avait pas de blocus mais sur le plan géostratégique la carte Moyen Orient ne sera plus jamais comme avant. Mais ces événements, même si elles impactent les pays les plus vulnérables, ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel à savoir le déséquilibre croissant de l'économie mondiale où par exemple, la dette publique africaine en 2025 s'est élevée à environ 1 860 milliards de dollars, avec un ratio moyen dette/PIB d'environ 67 %, le continent consacrant plus de 90 milliards de dollars par an au service de la dette, un fardeau qui dépasse les budgets combinés de la santé et de l'éducation dans plusieurs pays.

## AFRIQUE DU SUD

# La question migratoire au cœur des tensions

**L'Afrique du Sud fait face à une nouvelle montée des tensions liées à l'immigration en juin 2026, marquée par des violences visant des ressortissants africains étrangers dans un contexte de chômage élevé et d'inégalités persistantes. Cette situation ravive les inquiétudes autour d'un phénomène récurrent qui secoue régulièrement le pays.**

Alors que des groupes nationalistes accusent les migrants d'aggraver les difficultés économiques et sociales, les autorités et plusieurs observateurs mettent en garde contre une instrumentalisation politique de ces discours. Les récents incidents ont suscité des réactions de plusieurs États africains et d'organisations régionales et internationales.

L'Afrique du Sud connaît des vagues récurrentes de violences xénophobes depuis 2008, avec de nouveaux épisodes enregistrés en 2015 et en 2021, sur fond de tensions économiques et de discours anti-immigrés.

## UNE VIOLENCE RÉCURRENTÉ DEPUIS PRÈS DE DEUX DÉCENNIES

L'Afrique du Sud est confrontée à des vagues récurrentes de violences xénophobes depuis près de deux décennies. En mai 2008, une série d'attaques sans précédent contre des ressortissants étrangers avait profondément marqué le pays et terni l'image de la « nation arc-en-ciel ». Les violences avaient fait plus de 50 morts et provoqué le déplacement de plus de 60 000 personnes. Les images de migrants poursuivis jusque dans leurs habitations, parfois brûlés vifs, avaient suscité une vive émotion à l'échelle internationale et conduit au déploiement de l'armée dans plusieurs townships et quartiers informels.

Des épisodes similaires se

sont reproduits à plusieurs reprises au cours des années suivantes. En 2013, des commerçants originaires de la Corne de l'Afrique avaient été pris pour cible au Cap. Deux ans plus tard, en 2015, de nouvelles violences avaient éclaté à Durban peu après des propos attribués au roi zoulou appelant au départ des étrangers. En 2017, des déclarations anti-immigrés de l'ancien maire de Johannesburg Herman Mashaba avaient précédé une nouvelle vague d'incidents, avant que des Nigériens et des Ghanéens ne soient visés en 2019 dans les provinces du Gauteng et à Durban. Dans la plupart des cas, les violences se concentrent dans les centres urbains, notamment dans les townships et les quartiers informels.

## FRUSTRATIONS ÉCONOMIQUES ET TENSIONS SOCIALES PERSISTANTES

La résurgence régulière de ces violences s'inscrit dans un contexte de difficultés économiques persistantes. Le taux de chômage national atteint 32 % en 2026, alimentant un fort sentiment de frustration au sein d'une partie de la population. Dans les quartiers populaires, la pauvreté, les inégalités et la pression sur les services publics nourrissent un climat social déjà fragile.

Dans ce contexte, les migrants sont régulièrement accusés d'être responsables de la hausse de la criminalité ou de priver les citoyens sud-africains d'opportunités d'emploi. Plusieurs spécialistes soulignent toutefois que ces perceptions reposent souvent davantage sur des frustrations sociales que sur des données établies. Des analystes mettent également en garde contre une récupération politique de ces sentiments dans un contexte électoral sensible.

## UNE QUESTION DEVENUE UN ENJEU POLITIQUE

Selon plusieurs observateurs, le débat sur l'immigration est progressivement devenu un thème récurrent du paysage politique sud-africain depuis la fin de l'apartheid. Plusieurs responsables politiques ont été accusés au fil des années d'utiliser la question migratoire pour mobiliser une partie de l'électorat.

L'approche des élections municipales prévues en novembre 2026 est considérée comme un facteur susceptible d'accentuer les tensions actuelles. Les manifestations récentes se



distinguent cependant par l'apparition de mouvements se présentant comme des initiatives citoyennes, dont les dirigeants revendiquent une approche qu'ils qualifient de légaliste et assument une présence importante dans l'espace public et sur les plateformes numériques.

## LES NOUVEAUX VISAGES DES MOUVEMENTS ANTI-IMMIGRATION

Parmi les groupes les plus visibles figure l'opération Dudula, créée en 2021 à Soweto. Son nom signifie littéralement « forcer » ou « abattre » en isiZulu. Le mouvement affirme lutter contre la criminalité et la dégradation des services publics. Ses membres ont notamment été accusés d'organiser des blocages à l'entrée d'établissements scolaires ou de centres de santé afin d'empêcher des étrangers d'y accéder, ainsi que de cibler des entreprises accusées d'employer des ressortissants étrangers.

Une autre organisation, March and March, apparue à Durban en 2025, joue également un rôle important dans les mobilisations récentes. Le mouvement est dirigé par Jacinta Ngobese-Zuma, ancienne personnalité de la radio. Celle-ci appelle à l'expulsion des migrants en situation irrégulière et accuse les autorités de passivité face aux réseaux criminels et au trafic. Elle affirme ne pas s'opposer aux étrangers en situation régulière et rejette les accusations de xénophobie.

Début avril 2026, le mouvement avait organisé une manifestation à East London pour dénoncer ce qu'il présentait comme le couronnement d'un roi igbo dans la région. Quelques semaines plus tard, des rassemblements ont également eu lieu à Johannesburg, où Herman Mashaba, ancien maire de la ville et candidat du parti ActionSA aux prochaines élections municipales, avait publiquement apporté son soutien.

## ENTRE PERCEPTION D'UNE « INVASION » ET RÉALITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Les mouvements anti-immigration diffusent régulièrement des chiffres visant à soutenir

l'idée d'une présence étrangère massive dans le pays. Le terme péjoratif « amaKwerekwere », utilisé pour désigner les étrangers en isiZulu, est fréquemment employé dans ces discours.

Selon les estimations disponibles, l'Afrique du Sud compte entre trois et quatre millions de migrants sur une population totale d'environ 63 millions d'habitants, soit une proportion comparable à celle observée dans de nombreux pays. Si près de 70 % des migrants proviennent toujours d'Afrique australe, les flux migratoires incluent désormais davantage de ressortissants originaires d'Afrique de l'Ouest et de la Corne de l'Afrique.

Nombre d'entre eux travaillent dans le commerce informel, ce qui les rend particulièrement visibles dans l'espace urbain, mais le pays accueille également des travailleurs qualifiés, notamment des médecins, ingénieurs et enseignants, dont l'économie sud-africaine a besoin.

## RÉACTIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Les réactions se multiplient face à la recrudescence des violences visant les ressortissants étrangers en Afrique du Sud. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a condamné ces attaques, les qualifiant de violation grave de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, et a appelé les autorités sud-africaines à garantir protection et justice aux victimes. Les Nations Unies ont également exprimé leur inquiétude, soulignant que les tensions sont exacerbées par les inégalités sociales et économiques.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a indiqué avoir « bon espoir que le gouvernement tiendra sa promesse de placer les droits de l'homme au cœur de sa réponse ».

De son côté, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a qualifié les événements de « profondément bouleversants » et de « trahison tragique » au regard de l'héritage historique sud-africain. Il a insisté sur la néces-

sité de privilégier les voies judiciaires, déclarant : « Les différends et les griefs doivent être réglés par le système judiciaire et dans le respect de l'État de droit, et en aucun cas par le recours à la violence collective ou aux représailles. » Pour sa part, Pretoria continue de rejeter les accusations de xénophobie.

Dans une adresse à la nation le 7 juin, le président Cyril Ramaphosa a affirmé : « Nous savons que les Sud-Africains ne sont pas xénophobes, car il n'y a pas de place pour la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'afrophobie ou toute autre forme d'intolérance en Afrique du Sud. »

## VAGUE DE RAPATRIEMENTS DE RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Les violences et les attaques visant des commerces appartenant à des étrangers ont également entraîné une vague de départs et de rapatriements volontaires. Des ressortissants du Nigeria, du Malawi, du Ghana, du Zimbabwe et du Mozambique ont accepté de retourner dans leurs pays avec l'appui de leurs gouvernements respectifs. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, plusieurs personnes ont perdu la vie dans les violences, notamment au moins cinq Éthiopiens tués lors des premières attaques ainsi que cinq Mozambicains morts à Mossel Bay, tandis que des milliers d'autres ont cherché à fuir pour échapper aux violences.

Dans ce contexte, le ministre sud-africain de l'Intérieur a annoncé que l'Afrique du Sud avait rapatrié 2.745 étrangers au cours de la semaine ayant suivi l'engagement du président Cyril Ramaphosa à renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière. Les autorités poursuivent leurs opérations alors que de nombreuses familles continuent de quitter les zones affectées par les violences.

Un ultimatum a été fixé au 30 juin, date à laquelle plusieurs organisations militant contre l'immigration irrégulière ont annoncé de nouvelles actions. Dans ce contexte, de nombreux immigrants cherchent à quitter les lieux.



L'ALGERIE AUJOURD'HUI

# L'Algérie redimensionne ses ports

**L'Algérie s'apprête à engager l'une des plus importantes opérations de modernisation de ses infrastructures portuaires depuis plusieurs décennies.**

Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé le cap pour le lancement des opérations de dragage de l'ensemble des ports du pays, en ordonnant la création d'une société algéro-chinoise chargée du nettoyage et de l'entretien des infrastructures portuaires nationales dès l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba prévu au premier trimestre 2027. Cette décision stratégique s'inscrit dans une vision globale visant à adapter les capacités portuaires nationales aux nouvelles ambitions économiques de l'Algérie, notamment en matière d'exportations hors hydrocarbures. Selon le communiqué de la présidence de la République, cette opération intervient en prévision de l'entrée en exploitation du port phosphatier d'Annaba pour l'exportation du phosphate algérien, après la mise en service de la ligne ferroviaire minière reliant le gisement de Bled El Hadba à Oued Kebrt puis au port d'Annaba.

## UN PROJET AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE EXPORTATRICE

L'instruction présidentielle intervient alors que la société mixte algéro-chinoise, spécialisée dans le dragage des ports nationaux, est en phase de création. Cette structure sera chargée de restaurer et de maintenir les profondeurs nécessaires au niveau des quais, des bassins portuaires, des chenaux de navigation et des



accès maritimes, afin de garantir l'accueil des navires de fort tonnage. Le projet est directement lié aux orientations arrêtées lors du Conseil des ministres d'avril dernier, au cours duquel le chef de l'État avait insisté sur le renforcement du partenariat algéro-chinois dans les travaux d'extension et de dragage du quai minier du port d'Annaba, considéré comme un maillon essentiel du futur dispositif national d'exportation des ressources minières. Le dragage constitue en une opération indispensable au bon fonctionnement des ports. Il consiste à retirer les sédiments qui s'accumulent progressivement au fond des bassins et des chenaux. Sans entretien régulier, ces dépôts réduisent les profondeurs disponibles et limitent l'accès des grands navires de commerce, affectant directement la compétitivité des infrastructures portuaires.

## UNE ALLIANCE AVEC L'EXPERTISE CHINOISE

Pour mener à bien cette mission, les pouvoirs publics ont opté pour un partenariat avec l'un des leaders mondiaux du secteur. Le 26 mai dernier, le Groupement de travaux maritimes (GTM), entreprise publique algérienne, et la

société chinoise China Harbour Engineering Company (CHEC) ont signé un protocole d'accord, en vue de la création d'une société mixte dédiée aux travaux de dragage dans les ports du pays. Cette nouvelle entité aura pour mission de réaliser les opérations de dragage et les travaux connexes sur l'ensemble du littoral national. L'objectif est de rétablir les profondeurs standards dans les infrastructures portuaires, afin d'optimiser leur exploitation, d'améliorer leurs performances et d'accroître leur rentabilité économique. La CHEC dispose d'une solide réputation internationale dans le domaine du génie maritime et des infrastructures portuaires. Filiale du groupe public China Communications Construction Company (CCCC), elle a réalisé des projets majeurs dans plusieurs dizaines de pays à travers l'Afrique et l'Asie, notamment au Nigeria, à Djibouti, au Pakistan et au Sri Lanka.

## VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PORTS

Il est clair que les autorités du pays ambitionnent une transformation profonde de l'activité portuaire nationale, dans le but de développer des ports modernes,

intelligents, décarbonés et parfaitement connectés aux réseaux ferroviaire et autoroutier, capables de soutenir l'essor du commerce extérieur et de positionner l'Algérie comme un hub logistique régional reliant l'Afrique au marché international. Cette ambition repose sur le constat que près de 95% des échanges commerciaux du pays transitent par les ports. Ces infrastructures constituent ainsi le principal maillon de la chaîne logistique nationale et un levier essentiel pour la diversification de l'économie et la promotion des exportations hors hydrocarbures. La future société algéro-chinoise sera, ainsi, appelée à intervenir sur l'ensemble du réseau portuaire national, de Annaba à Ghazaouet, en passant par l'ensemble des infrastructures portuaires stratégiques du pays. Le lancement effectif de cette vaste opération est désormais lié à la livraison du projet d'extension du port d'Annaba, attendue pour 2027. En fixant cette échéance, le président de la République entend préparer les ports du pays à absorber la montée en puissance des flux commerciaux et des exportations, tout en renforçant durablement la compétitivité logistique de l'Algérie.

**L'ECHO d'ALGERIE**  
165E SESSION DU  
CONSEIL DE LA LIGUE  
ARABE:

## À Amman, Attaf multiplie les consultations sur les dossiers arabes

En marge de la réunion ministérielle arabe consultative et des travaux de reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenus à Amman en Jordanie, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a enchaîné plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues tunisien et irakien ainsi qu'avec le chargé de gestion des affaires au ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Lors de ses entretiens avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, les deux parties ont passé en revue l'évolution des relations bilatérales à la lumière des résultats de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne tenue en décembre 2025 à Tunis. Les discussions ont porté sur la dynamique de coopération enregistrée dans plusieurs secteurs, notamment le commerce, le tourisme, les transports et l'énergie, ainsi que sur les préparatifs des prochaines échéances bilatérales. Les deux responsables ont également échangé leurs analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye ainsi que les enjeux liés à la sécurité et à la coopération dans l'espace méditerranéen. Ahmed Attaf s'est également entretenu avec Taher Al-Baour, chargé de gestion des affaires au ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au sein du Gouvernement d'union nationale. Cette rencontre a permis d'examiner les derniers développements du processus de règlement politique en Libye ainsi que les défis et obstacles qui continuent d'entraver son évolution. Le chef de la diplomatie algérienne a par ailleurs rencontré son homologue irakien, Fouad Hussein. Les deux ministres ont évalué l'état des relations historiques unissant l'Algérie et l'Irak et ont examiné les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs dans plusieurs domaines prioritaires, notamment l'énergie et la culture. Les deux parties ont souligné la nécessité de dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale, en particulier la Commission mixte, et de concrétiser les échéances prévues entre les deux pays. Elles ont également procédé à un échange de vues sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux, notamment les développements récents au Moyen-Orient et dans la région du Golfe. À cette occasion, les responsables algérien et irakien ont salué l'annonce d'un accord de cessez-le-feu entre l'Iran et les États-Unis, estimant qu'il constitue un facteur susceptible de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité dans la région. À travers cette série de rencontres, l'Algérie poursuit ses consultations diplomatiques avec ses partenaires arabes autour des principaux enjeux régionaux, tout en œuvrant au renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs stratégiques.

## LE PROVENCIAL (ANNABA)

CALCUL DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE AVANT RECRUTEMENT :

# Bonne nouvelle pour des milliers de fonctionnaires

C'est la fin d'un véritable casse-tête bureaucratique pour des milliers de fonctionnaires. Saisie par le député Nabil Rehaich, la Direction générale de la fonction publique (DGFP) vient de clarifier les règles de validation de l'expérience acquise avant recrutement. Bonne nouvelle pour les fonctionnaires ayant changé de cap ou de secteur au cours de leur carrière. Selon le quotidien Echorouk, la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFP) vient d'apporter de précieuses clarifications concernant la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise avant un nouveau recrutement. Désormais, les blocages bureaucratiques liés au chevauchement des dates entre une démission et une nouvelle nomination appartiennent au passé. Cette clarification fait suite à une question écrite du député Nabil Rehaich. Dans sa réponse, dont El Chourouk a obtenu copie, la DGFP lève définitivement le voile sur les conditions, les procédures et les pièces justificatives nécessaires pour faire valoir ses années d'ancienneté, que ce soit dans le secteur public ou privé. Mais à taux plein ou à demi-durée ? S'appuyant sur la circulaire n°02 du 13 mars 1989 (fixant les modalités d'application du décret 85-58 relatif à l'indemnisation de l'expérience professionnelle), l'administration rappelle une règle d'or : tout dépend

du grade. Ainsi, d'après la même source, le calcul à 100 % (taux plein) n'intervient que si le fonctionnaire occupait auparavant un poste de grade équivalent ou supérieur en termes de classification par rapport à son nouveau poste ; l'ancienneté est intégralement comptabilisée. Le calcul à 50 % (demi-durée) est, lui, appliqué que si l'ancien poste affichait une classification inférieure au nouveau grade, seule la moitié de la durée de l'expérience est retenue.

## PRIVÉ-PUBLIC : LA CNAS COMME JUGE DE PAIX

Pour les agents issus du secteur privé ou d'autres secteurs d'activité hors fonction publique, la validation de l'ancienneté obéit à des critères stricts mais clairs. La DGFP précise, en effet, que l'expérience y est systématiquement comptabilisée à demi-durée. Pour y prétendre, le dossier du travailleur doit impérativement comporter deux pièces maîtresses : une attestation de travail en bonne et due forme délivrée par l'employeur, ainsi qu'une attestation d'affiliation délivrée par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Ces documents font foi pour prouver la durée réelle de l'activité. À noter que cette reconnaissance des droits n'intervient qu'après la titularisation du fonctionnaire dans son nouveau grade. Le calcul est alors indexé sur la

durée maximale d'avancement d'échelon (soit 3 ans et 6 mois), s'affranchissant ainsi du passage obligatoire devant les commissions administratives paritaires.

## FIN DU CASSE-TÊTE DES « CHEVAUchements DE DATES »

Aussi, l'apport majeur de cette note administrative réside dans le règlement d'un vieux litige technique : le chevauchement chronologique. Car, nombreux sont les fonctionnaires qui, par la force des calendriers administratifs, se retrouvaient avec une date de démission de leur ancien poste postérieure à leur date de nomination dans le nouveau.

Tranchant nettement en faveur des travailleurs, la DGFP a, d'ailleurs, affirmé que ses services ont validé la régularisation de ces situations. Et la priorité a été donnée à la préservation des droits acquis. Autrement dit, l'expérience sera calculée sur la base de la période effectivement travaillée par l'agent jusqu'à sa nouvelle installation, faisant fi des anomalies de dates sur le papier.

Par cette clarification, la Fonction publique entend fluidifier la mobilité intersectorielle et valoriser concrètement les parcours professionnels antérieurs, mettant fin à des années d'incertitude pour des milliers de fonctionnaires.

CONFIRMÉ PAR LE RAPPORT DE L'ONU

# L'entité sioniste continue de commettre le crime de génocide en ciblant délibérément les enfants palestiniens

**La Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés a indiqué qu'Israël continue de commettre un génocide ainsi que d'autres crimes atroces en prenant pour cible des enfants palestiniens.**

La Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur les territoires palestiniens a publié son nouveau rapport dans le cadre de la 62ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le rapport affirme que « les autorités israéliennes et les forces de sécurité continuent de commettre des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en prenant délibérément pour cible des enfants palestiniens dans la bande de Gaza ; et des crimes de guerre en Cisjordanie ». Le document rappelle que la Commission avait déjà conclu l'année dernière qu'Israël commettait un génocide contre les Palestiniens dans la bande de Gaza. Il souligne que « l'ampleur et la nature systématique des attaques israéliennes se poursuivent », entraînant des morts, des blessures et des traumatismes « sans précédent » chez les enfants palestiniens. Le rapport insiste sur le fait que « la prise pour cible délibérée des enfants constitue l'un des éléments clés démontrant l'intention génocidaire des autorités israéliennes et des forces de sécurité de détruire, en tout ou en

partie, la population palestinienne de Gaza ». Il met également en avant les conséquences des blessures physiques et psychologiques graves, du traumatisme de masse, de la perte des parents, de la séparation familiale, du handicap, des déplacements répétés, de la famine, ainsi que de l'effondrement des systèmes éducatif et sanitaire, qui auront des effets durables sur toute une génération d'enfants à Gaza. Le rapport ajoute que « des enfants palestiniens sont arrêtés et détenus dans des prisons et centres de détention israéliens, où ils sont soumis à la torture et à d'autres formes graves de mauvais traitements, sans information sur leur localisation ». Il mentionne également des cas de violences sexuelles commises contre des enfants par des forces de sécurité israéliennes.

## « LA FAMINE PROVOQUE LA MORT D'ENFANTS PALESTINIENS »

Le rapport souligne que les attaques israéliennes visant des unités néonatales et des centres de maternité à Gaza ont eu un impact direct sur la survie des nouveau-nés et sur l'avenir reproductif de la population palestinienne. Il fait état d'une hausse des fausses couches, de malformations congénitales et de vulnérabilités persistantes chez les nouveau-nés, estimant que ces effets compromettent la continuité démographique des Palestiniens. Le document met également en avant l'existence d'une politique de privation alimentaire par le biais du blocus et du siège. Il indique que « la famine provoque la mort d'enfants palestiniens et affecte gravement la santé de nombreux



autres enfants, en les privant de nutrition de base ». Il ajoute que la baisse des taux de vaccination, l'insécurité alimentaire et la destruction des infrastructures de santé ont accru les risques de maladies. Le rapport souligne en outre que la destruction des orphelinats et des établissements éducatifs à Gaza et en Cisjordanie a gravement entravé le développement cognitif, social et émotionnel des enfants, tout en fragilisant les fondements de la société palestinienne. Il appelle Israël à cesser les violations et crimes commis contre les enfants palestiniens, et rappelle, en référence à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, que la présence israélienne dans les territoires palestiniens occupés, notamment en Cisjordanie, doit prendre fin. La Commission indique par ailleurs avoir identifié des soldats israéliens responsables de la mort et des blessures d'enfants palestiniens, et formule des

recommandations afin qu'ils soient tenus pour responsables, tant au niveau israélien qu'international. Enfin, elle appelle la communauté internationale à respecter ses obligations juridiques, à mettre fin au conflit, à mettre fin à l'occupation israélienne et à garantir la responsabilité des auteurs de violations, y compris en faveur des enfants palestiniens.

## « LES PREUVES MONTRENT QUE DES ENFANTS PALESTINIENS SONT DÉLIBÉRÉMENT CIBLÉS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ ISRAËLIENNES »

Le président de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, Srinivasan Muralidhar, a déclaré dans le rapport que « les preuves montrent que des enfants palestiniens sont délibérément ciblés et tués

par les forces de sécurité israéliennes ». Il a souligné que, même après le cessez-le-feu annoncé en octobre 2025, les enfants continuent d'être tués et gravement blessés, affirmant qu'Israël « ignore systématiquement le cessez-le-feu et la protection des enfants palestiniens prévue par le droit international ».

Il a ajouté : « Même si les bombes et les armes se taisent à Gaza et en Cisjordanie, les enfants palestiniens ne peuvent pas guérir du jour au lendemain. La destruction de leur santé, de leur éducation et de leur développement est irréversible. »

Le responsable onusien a également indiqué que la protection, les soins et la survie des enfants palestiniens sont indissociables du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, estimant qu'en ciblant les enfants, Israël « attaque la capacité du peuple palestinien à exister et à déterminer son avenir ».

LA FRANCE SE DÉSHONORE À FERMER SES PORTES AUX ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS PALESTINIENS

## Mathilde Panot critique la politique du gouvernement sur Gaza

La présidente du groupe parlementaire La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, a réitéré mardi les critiques contre la politique du gouvernement français concernant le Moyen-Orient, la gestion de la canicule et le fonctionnement de la justice, lors de son point de presse hebdomadaire à l'Assemblée nationale. La députée a d'abord évoqué la situation au Moyen-Orient, affirmant que « pendant que les États-Unis et l'Iran négocient, Israël continue de bombarder le Liban et a encore visé et tué un journaliste samedi à Gaza ». « L'armée israélienne est celle qui tue le plus de journalistes au monde », a-t-elle poursuivi. « La France se déshonore à pas ouvrir ses portes aux étudiants et chercheurs palestiniens », a martelé Mathilde Panot, indiquant par ailleurs avoir de nouveau interpellé le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, au sujet de l'évacuation d'étudiants et de chercheurs palestiniens sélectionnés dans le cadre du programme PAUSE, destiné à accueillir des universitaires menacés. Selon elle, les bénéficiaires palestiniens du programme se heurtent à des « obstacles systématiques » pour rejoindre la

France. La députée a cité l'Italie, l'Irlande et les Pays-Bas parmi les pays ayant procédé à l'évacuation d'étudiants, d'artistes et de chercheurs palestiniens, estimant que la France « se déshonore » en ne facilitant pas davantage leur accueil. La responsable insoumise a ensuite annoncé que son groupe parlementaire avait demandé l'organisation d'un débat au titre de l'article 50-1 de la Constitution à la suite de la nouvelle situation diplomatique créée par le protocole d'accord conclu entre les États-Unis et l'Iran. Selon elle, le Parlement doit pouvoir débattre et voter sur l'éventuelle participation de la France à la sécurisation du détroit d'Ormuz, évoquée par le président de la République, ainsi que sur le renouvellement du mandat des plus de 700 militaires français déployés au sein de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Mathilde Panot a également dénoncé l'absence de sanctions françaises à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et de son gouvernement. Elle a estimé que cette position plaçait la France « dans une position d'inaction » face à la situation à Gaza, citant l'exemple de la Norvège qui, selon elle, envisage d'inter-

dire tout commerce avec les colonies israéliennes. Abordant ensuite la vague de chaleur qui touche la France, la présidente du groupe LFI a accusé le gouvernement de ne pas avoir anticipé les conséquences du changement climatique. Elle a particulièrement critiqué la présentation annoncée en Conseil des ministres d'un projet de loi qui permettrait, selon elle, de repousser de cinq années supplémentaires certaines obligations de rénovation énergétique des logements. Rappelant les alertes de la Fondation pour le logement des défavorisés sur les logements qualifiés de « bouillottes thermiques », elle a jugé cette réforme « irresponsable » et « scandaleuse ». La députée a annoncé que les responsables insoumis Manon Aubry, Hadrien Clouet et Aurélie Trouvé présenteraient une actualisation du plan canicule défendu par leur mouvement. Mathilde Panot a également annoncé le dépôt d'une proposition de loi visant à garantir un accès effectif à l'apprentissage de l'autonomie dans l'eau et de la natation. Elle a rappelé que vingt noyades [40 selon le dernier bilan annoncé par le premier ministre], dont celle d'une adolescente de 13 ans, avaient été enregistrées en quatre jours

en France, estimant qu'il s'agissait de drames évitables. Selon elle, le texte prévoit l'introduction de l'apprentissage de l'autonomie aquatique et de la natation à tous les niveaux scolaires, la création d'un fonds national permettant l'accès gratuit à des cours d'initiation et d'éducation à la baignade en milieu naturel, ainsi que la titularisation des maîtres-nageurs contractuels de la fonction publique territoriale. Le projet défendu par LFI prévoit également, à plus long terme, un plan de construction et de rénovation des piscines ainsi que le recrutement de 5 000 maîtres-nageurs sauveteurs. Enfin, la députée est revenue sur le rapport d'inspection publié après la mort de Lyhanna. Selon elle, ce document met en évidence l'existence de nombreuses plaintes pour viols sur mineurs en attente de traitement entre les services d'enquête et l'autorité judiciaire. Elle a également dénoncé le manque d'effectifs au sein de la magistrature et estimé que les moyens de la police et de la gendarmerie étaient principalement orientés vers des missions de répression. « Ce ne sont pas des dysfonctionnements individuels mais un problème structurel », a affirmé Mathilde Panot.

## FERRITINE ÉLEVÉE

# Comment faire baisser son taux de fer dans le sang ?

**La ferritine est une protéine qui permet de stocker le fer dans l'organisme. Son dosage, grâce à une prise de sang, est un examen courant.**

**Q**uand parle-t-on de ferritine élevée ? Quels sont les risques d'un excès de fer dans l'organisme ? Comment faire baisser son taux de fer dans le sang ? Explications.

## QUEL EST LE TAUX NORMAL DE FERRITINE DANS LE SANG ?

La ferritinémie est le taux de ferritine dans le sang. Elle est considérée comme normale quand elle est comprise entre 30 et 300 µg/L chez l'homme et entre 15 et 200 µg/L chez la femme. Quand le taux de ferritine est anormalement élevé, on parle d'hyperferritinémie. Dans ce cas, le taux de ferritine est supérieur à 300 µg/L chez l'homme et à 200 µg/L chez la femme.

## QUELLES SONT LES CAUSES D'UNE HYPERFERRITINÉMIE ?

L'hyperferritinémie est souvent découverte de manière fortuite. Un examen clinique appro-



fondi ainsi que des examens biologiques suffisent, dans un premier temps, à déceler les quatre causes les plus fréquentes d'un taux de fer élevé dans le sang : un alcoolisme, un syndrome inflammatoire, une cytolysse (destruction des cellules du foie), un syndrome métabolique (ensemble de signes physiologiques qui augmentent le risque de maladies chroniques comme le diabète de type 2, l'obésité...).

Ces causes ne s'accompagnent pas d'un excès de fer dans le foie. Si le foie est surchargé en fer, cela peut être le signe d'une hémochromatose héréditaire,

une maladie génétique qui se caractérise par une absorption excessive de fer par l'intestin.

D'autres pathologies peuvent être à l'origine d'une hyperferritinémie. Parmi elles, on peut citer les pathologies chroniques du sang. A noter que plusieurs causes sont associées dans 40% des cas d'hyperferritinémie.

Un excès de fer dans le sang peut provoquer des lésions au foie (cirrhose, cancer), au cœur (insuffisance cardiaque) et au pancréas (diabète).

## COMMENT FAIRE BAISSER SON TAUX DE

## FER DANS LE SANG ?

En cas de ferritine élevée, il est recommandé de limiter sa consommation d'aliments riches en fer et de privilégier les aliments qui diminuent l'absorption du fer dans l'organisme (aliments riches en calcium et en fibres, thé vert, café).

Ainsi, il est conseillé d'éviter les protéines d'origine animale et de privilégier les protéines d'origine végétale (légumineuses, oléagineux, tofu...). L'alcool est également à éviter pour ne pas surcharger le foie qui doit déjà gérer un taux de fer élevé.

## LE CBD ET SES DÉRIVÉS

# Que dit cette nouvelle loi ?

**D**epuis quelques années, les boutiques de CBD ont envahi les rues et le web. Présenté comme une solution naturelle à de nombreuses problématiques, le CBD connaît un tournant majeur dans sa commercialisation. Une loi interdisant les cannabinoïdes synthétiques a pris place le 3 juin 2024. Voici tous les détails à propos de cette nouvelle réglementation.

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LES CANNABINOÏDES NATURELS ET LES CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE ?

Les cannabinoïdes sont des molécules présentes dans la fleur de cannabis. Il en existe plus d'une centaine de cannabinoïdes et sont tous responsables de l'évolution de la plante et de ses effets spécifiques. Ils assurent : sa protection contre les nuisibles, son évolution, l'absorption de la lumière et des nutriments essentiels pour former une synergie essentielle à son développement.

Les travaux scientifiques ont permis d'analyser chacun de ces éléments séparément, menant ainsi à de nombreuses avancées sur les effets d'autres substances actives dans la plante. Au sein du domaine scientifique, plusieurs tests ont été menés :

l'extraction d'autres cannabinoïdes comme le CBN et le CBG, considéré sans risque par les autorités sanitaires ;

et l'élaboration de nouvelles molécules avec l'ajout d'atomes d'hydrogène associé au CBD pour obtenir le H4CBD ou une décarboxylation pour concevoir du THCP.

Même si l'élaboration de ces nouveaux

cannabinoïdes requiert l'utilisation de molécules à l'état naturel comme le CBD, le résultat n'en reste pas moins dangereux. Ces travaux de recherche ont abouti à la création de molécules plus puissantes que le CBD et le THC naturel.

## QUE DIT LA LOI SUR LES CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSES ?

La recherche scientifique a permis de développer de nouvelles variantes de cannabinoïdes et de nouveautés sur le marché du CBD. Ces produits ont été facilement mis en vente ces dernières années, car ils respectent la limite réglementaire de 0,3 % de THC. Autrement dit, tous les produits issus de la plante de cannabis qui ne dépassent pas le taux réglementaire de THC peuvent être vendus en boutique ou en ligne. Ils suscitent un grand intérêt auprès des consommateurs à la recherche de sensation forte et légale.

Cependant, les cannabinoïdes de synthèses, aussi appelés "nouveaux cannabinoïdes" relèvent des signalements alarmants relayés par les forums d'avis de consommateurs, les centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictivité (CEIP-A).

Après des mois d'enquêtes, tous les cannabinoïdes de synthèse vendus dans des magasins de CBD font l'objet d'une interdiction depuis le 3 juin 2024, établie par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Cette réglementation concerne les cannabinoïdes synthétiques comme : le H4CBD, H2CBD,

le HHCO, le HHCP, le HHCPO, le THCP, le THCA et succèdent à l'interdiction du HHC.

## QUEL CANNABINOÏDE PRENDRE POUR SE SOULAGER ?

Le CBD est un cannabinoïde présent en grande quantité dans la plante de cannabis. La recherche scientifique a permis d'isoler le CBD présent à l'état naturel dans la plante de chanvre et d'éliminer ou de contrôler le taux des molécules comme le THC. Par conséquent, le CBD ou cannabidiol est issu d'une semence génétiquement modifiée, permettant d'obtenir une plante avec un contrôle spécifique des cannabinoïdes, avec une teneur réduite en THC. Il s'agit d'une fleur sans effet psychoactif, qui ne provoque pas d'addiction. On l'appelle aussi le "cannabis light". Le CBD est réputé pour ses propriétés antidouleurs, antidépresseur. Cela permet aussi de soulager les insomnies et réduire le taux de stress. Il peut être consommé de différentes façons :

en bonbons, en huile de CBD, en fleur ou en résine à vapoter, et en tisane.

Il existe plusieurs sortes d'huiles de CBD, de fleurs et de résines. Les boutiques spécialisées peuvent vous aider à choisir le produit le plus adapté à vos besoins. À ce jour, le CBD reste l'unique cannabinoïde légal en France. Cependant, il peut provoquer certains effets secondaires comme des nausées, une somnolence, une interaction avec d'autres médicaments et une psychose dans les cas extrêmes. Avant de débiter une utilisation de CBD, il est vivement conseillé de consulter un professionnel de santé.

## Une étude révèle que travailler de nuit aurait un impact sur la fertilité des femmes

**L**e travail de nuit aurait un impact sur l'horloge interne du corps humain. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la fertilité, notamment celle des femmes. Explications.

### QU'EST-CE QUE LE RYTHME CIRCADIEN ?

Selon une étude présentée au Congrès de la Société Européenne d'Endocrinologie en 2023, le travail de nuit perturberait le rythme circadien, ce qui aurait des effets négatifs sur la fertilité des femmes. Pour rappel, le rythme circadien est en quelque sorte l'horloge du corps interne du corps humain. Ce rythme biologique s'étend sur environ 24 heures et commande certains processus physiologiques comme le sommeil, l'alimentation, la reproduction, la sécrétion d'hormones ou encore la digestion.

### COMMENT LE TRAVAIL DE NUIT AGIT-IL SUR LA FERTILITÉ ?

Le rythme circadien peut facilement être perturbé par l'exposition à la lumière, notamment par l'exposition à la lumière artificielle durant la nuit.

Des chercheurs de l'Université de Strasbourg ont, par le passé, démontré que le fait de travailler la nuit durant plusieurs semaines avait un effet négatif sur le taux de grossesse chez des souris femelles.

Cette nouvelle étude présentée au Congrès de la Société Européenne d'Endocrinologie révèle que le travail de nuit durant plusieurs semaines, en perturbant le cycle jour/nuit, entraînait une baisse, voire l'arrêt de la production de l'hormone lutéinisante. Or, cette hormone est nécessaire au déclenchement de l'ovulation, indispensable pour concevoir un enfant.

### TRAVAIL DE NUIT : QUELS RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Selon l'Institut national de recherche et de sécurité au travail (INRS), travailler régulièrement de nuit peut être nocif pour la santé des salariés.

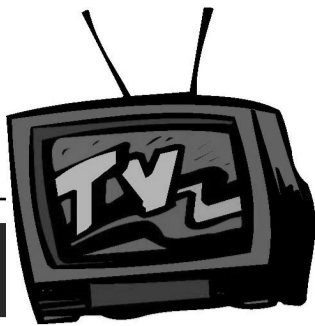
Ainsi, le travail de nuit augmente les risques de troubles du sommeil et de maladies psychiques, de troubles métaboliques et de maladies cardiovasculaires et favorise l'apparition de certains cancers.

Les effets avérés du travail de nuit sur la santé sont :

les troubles du sommeil, la somnolence, le syndrome métabolique.

Les effets probables du travail de nuit sur la santé sont :

la baisse des capacités de concentration et de mémoire, l'anxiété, la dépression, le surpoids et l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer. Les effets possibles du travail de nuit sur la santé sont : l'augmentation des lipides dans le sang, l'hypertension artérielle, l'accident vasculaire cérébral.



## Selection du Jeudi

**TF1**

20h10

### Zodiaque

Avec Erika Sainte, Francis Huster, Abdellah Boujalal, Lannick Gautry, Anne-Lise Hesmes, Zoï Severin, Catherine Marchal, Yannis Baraban, Marie-Christine Barrault, Alex Doux, Arthur Jugnot, Annelise Hesme, Marine Delterme, Simon Rérolle, Emmie Poinso

Keller, Nadia et Garance font tout pour retrouver Stella avant qu'il ne soit trop tard. La jeune femme est retenue par Eliott, dont les motivations se révèlent peu à peu. Confrontée à son ravisseur, Stella découvre qu'il est hanté par un profond désir de vengeance lié à la mort tragique de sa mère. De son côté, Keller poursuit son enquête avec acharnement.



**5**

20h05

### L'âge d'or des dinosaures

Réalisateur : Ross Kirby

Sur le site du «Jurassic Mile», dans un lieu gardé secret quelque part dans le Wyoming, des paléontologues sont réunis pour résoudre une énigme ancienne de 160 millions d'années. Depuis trois ans, ils effectuent des fouilles dans ce cimetière de dinosaures afin de reconstituer une partie du Jurassique. Leur butin est extraordinaire : plus de 600 fossiles, les os des plus grandes créatures ayant vécu sur Terre comme les stégosaures ou les sauropodes géants, cousins des célèbres diplodocus. Ce qui rend ce trésor si excitant, c'est que ces créatures géantes ont été enterrées avec une multitude d'autres indices, depuis les empreintes qu'elles ont laissées jusqu'aux plantes qu'elles ont mangées.



france **2**

20h10

### Cash investigation



Présenté par : Elise Lucet

Aujourd'hui en France, les aliments ultratransformés représentent 35% des calories ingérées par les adultes et jusqu'à 46% chez les enfants. Et l'agro-industrie rivalise d'ingéniosité pour inventer toujours plus d'ingrédients ! Les derniers en date, ce sont les fibres. L'agroalimentaire en ajoute dans les sodas, les bonbons, les brioches, les glaces ou encore la viande. Elles sont un moyen pour faire baisser les coûts, notamment lorsqu'elles sont mélangées à de l'eau et de la viande. Derrière l'argument santé, ces fibres permettent d'améliorer la note Nutriscore de façon artificielle. Les additifs sont également l'un des marqueurs de ces produits ultratransformés.

france **3**

20h10

### Alex Hugo

Avec Samuel Le Bihan, Michaël Fitoussi, Fabien Baïardi, Bénédicte Choynet, Cédric Appietto, Eric Herson-Macarel, Myra Bitout, Hubert Delattre, Charlie Nelson, Lionnel Astier

Sur les sommets de Lusagne, Alex contemple le vol d'un homme en wingsuit. Rapidement, il est témoin de sa chute vertigineuse. Abasourdi, premier intervenant sur les lieux, l'agent de la Rurale réalise que cet événement n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt le résultat d'un acte délibéré de sabotage. Dans la résidence de la victime, Alex tombe sur des lettres anonymes d'une extrême violence et de nature menaçante.



**6** 20h00

### Équateur - Allemagne

À l'occasion de la 3e et dernière journée du groupe E de la Coupe du monde 2026, l'Équateur et l'Allemagne s'affronteront dans une rencontre qui pourrait être déterminante pour l'attribution des places qualificatives pour la phase à élimination directe. Dans une poule également composée de la Côte d'Ivoire et de Curaçao, les deux sélections auront à coeur de terminer cette phase de groupes sur une bonne note et, pourquoi pas, de décrocher la première place du groupe.



**9** 20h025

### Y'a que la vérité qui compte



Présenté par : Pascal Bataille, Laurent Fontaine

A mi-chemin entre confession intime et spectacle populaire, l'émission repose sur un dispositif simple, presque théâtral : un rideau, deux chaises et une vérité à révéler. Aux commandes, le duo complice formé par Pascal Bataille et Laurent Fontaine incarne l'âme du programme. Tour à tour médiateurs, confidents et parfois arbitres, les deux présentateurs accompagnent les invités avec une bienveillance teintée d'une curiosité assumée. Au programme : histoires vraies, aveux, secondes chances.

**1000** L'OMS AFFIRME que l'épidémie d'Ebola en RDC dépasse les 1 000 cas au cours de son premier mois.

GESTION FUTURE DU DÉTROIT D'ORMUZ

## Oman et l'Iran créent un « groupe de travail conjoint »

**Oman et l'Iran ont convenu de créer «un groupe de travail conjoint » afin de négocier la future gestion de la navigation dans le détroit d'Ormuz, selon un communiqué publié mardi par le ministère omanais des Affaires étrangères.**

Cette déclaration fait suite à des entretiens tenus dans la capitale omanaise, Mascate, lors de la visite du président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Qalibaf, et du ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi.

Au cours de cette visite, la délégation iranienne a rencontré le sultan d'Oman, Haïtham bin Tariq, et a également tenu des discussions avec le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr Albusaidi.

Les deux pays, qui partagent des côtes le long du détroit d'Ormuz, ont réaffirmé leur engagement à garantir la sécurité de la navigation dans cette voie maritime conformément au droit international, tout en soulignant leur souveraineté et leurs droits souverains sur leurs eaux territoriales dans le détroit.

Le communiqué indique que les deux parties ont discuté des questions relatives au détroit dans le cadre des dispositions du mémorandum d'entente d'Islamabad signé entre les États-Unis et l'Iran, et ont convenu de poursuivre les consultations par l'intermédiaire d'un « groupe de travail conjoint » entre leurs ministères des Affaires étrangères.

Ce groupe cherchera à parvenir à un accord sur la future administration de la navigation dans le détroit d'Ormuz, les services qui y seront fournis ainsi que les

coûts associés, conformément aux normes internationales.

### WASHINGTON SUSPEND LES SANCTIONS PÉTROLIÈRES CONTRE L'IRAN, LES NÉGOCIATIONS S'ACCÉLÈRENT

Les États-Unis ont annoncé avant-hier, la suspension jusqu'au 21 août des sanctions visant le secteur pétrolier iranien, une mesure présentée comme une étape du processus engagé entre Washington et Téhéran après la signature d'un protocole d'accord destiné à mettre fin aux tensions régionales. Selon une licence publiée par le département américain du Trésor, toutes les transactions auparavant interdites liées à la production, à la vente et au transport d'hydrocarbures iraniens sont autorisées jusqu'au 21 août à 00h01, heure de Washington.

Cette décision intervient au lendemain d'une première session de négociations en Suisse entre responsables américains et iraniens, sous médiation du Qatar et du Pakistan. Les médiateurs ont indiqué que les deux parties s'étaient accordées sur des mécanismes visant à sécuriser le détroit d'Ormuz et à favoriser la cessation des affrontements au Liban.

Le vice-président américain JD Vance a estimé que les discussions avaient permis de poser « des bases très solides » en vue d'un accord définitif, tout en soulignant que les négociations techniques se poursuivraient dans les prochains jours en Suisse. Selon lui, les échanges ont également permis d'élaborer un cadre de gestion des cessez-le-feu régionaux et de maintenir l'ouverture du détroit d'Ormuz, axe stratégique par lequel transitent une part importante des exportations mondiales d'hydrocarbures. Sur le volet nucléaire, JD Vance a affirmé que l'Iran

avait accepté le retour d'inspecteurs internationaux chargés du contrôle des activités nucléaires. Cette affirmation a toutefois été démentie par l'agence iranienne Fars, qui a assuré qu'aucun engagement nouveau n'avait été pris sur cette question lors des discussions en Suisse.

Le président américain Donald Trump a néanmoins affirmé que Téhéran accepterait d'importantes inspections destinées à garantir, selon ses termes, la « transparence nucléaire » à long terme.

De son côté, le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi s'est félicité de la suspension des sanctions pétrolières, estimant que les exportations iraniennes de pétrole et de produits pétrochimiques n'étaient désormais plus restreintes pendant la durée de validité de la licence américaine.

### L'ENVOYÉ IRANIEN AFFIRME QUE LES DISCUSSIONS DE BÜRGENSTOCK AVEC LES ÉTATS-UNIS ONT PERMIS «CERTAINS PROGRÈS»

L'envoyé iranien auprès de l'ONU à Genève a déclaré hier, que des « progrès positifs » ont été réalisés lors des discussions de Bürgenstock avec les États-Unis, tout en signalant un optimisme prudent concernant le processus diplomatique, et en avertissant que toute nouvelle attaque israélienne contre le Liban constituerait une violation grave du mémorandum d'accord récemment signé.

S'exprimant lors d'un point presse de l'ACANU, l'association des journalistes accrédités auprès de l'ONU, à Genève, Ali Bahreini a indiqué que les discussions tenues dimanche à Bürgenstock s'étaient poursuivies jusqu'à minuit et avaient permis des avancées sur plusieurs



dispositions clés de l'accord.

« Il y a eu, je pense, de bons progrès dans les négociations », a-t-il déclaré, évoquant des discussions sur le Liban, l'allègement des sanctions, le détroit d'Ormuz et la libération des avoirs iraniens gelés.

L'envoyé a affirmé que Téhéran avait clairement indiqué que « le Liban fait partie incontestable de l'accord » et a insisté sur le respect de la sécurité et de l'intégrité territoriale du pays. Il a indiqué que l'Iran considère que la cessation des hostilités implique le retrait des forces israéliennes du territoire libanais et la fin de ce qu'il décrit comme une occupation.

Concernant le détroit d'Ormuz, l'ambassadeur a indiqué que la voie maritime est actuellement ouverte au trafic commercial dans le cadre d'un arrangement de 60 jours convenu entre les parties. Il a précisé que les deux parties ont mis en place un mécanisme de communication pour traiter tout problème pouvant survenir, tandis que des discussions plus larges se poursuivent sur un futur cadre régissant ce passage stratégique.

Mais il a affirmé que la situation d'avant-guerre ne reviendrait pas.

« Assurément, la situation dans le détroit d'Ormuz ne sera pas la même qu'avant la guerre », a-t-il déclaré, ajoutant que les futures

modalités de passage des navires seraient différentes des pratiques précédentes. Bahreini a indiqué que l'Iran ne cherchait pas à utiliser ce passage stratégique comme levier ou source de revenus, mais a estimé que de nouveaux contrôles étaient nécessaires car le détroit aurait été utilisé par ses adversaires pour soutenir des opérations militaires contre l'Iran durant le conflit.

Il a déclaré que l'Iran estime que le détroit d'Ormuz doit rester ouvert au commerce mondial et à l'économie internationale, mais que Téhéran a « décidé d'exercer une forme de contrôle » sur la voie maritime afin d'empêcher sa future militarisation contre l'Iran. L'envoyé a également indiqué que l'Iran n'a pas autorisé le passage de navires militaires dans le détroit d'Ormuz durant la période actuelle de 60 jours.

« Aucune autorisation ne sera accordée aux navires militaires », a-t-il précisé, ajoutant que les arrangements futurs dépendront de l'issue des négociations.

Bahreini a indiqué qu'au moins deux groupes de travail, l'un sur la levée des sanctions et l'autre sur les activités nucléaires, devraient être mis en place, que les discussions se poursuivent à leur sujet et qu'elles devraient être finalisées « prochainement ».

R.I

### Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie accélère. Le pays trace une feuille de route claire pour asseoir les bases d'un secteur automobile national, créateur de richesses, d'emplois à forte valeur ajoutée et de transformation industrielle. Mettre en valeur les richesses minières et pétrolières, développer les filières cuir, plastique et composants, et bâtir un écosystème capable de produire des véhicules et pièces de qualité internationale. Cette stratégie repose sur deux piliers indissociables : l'investissement industriel et la qualification de la main-d'œuvre. Car sans techniciens et ingénieurs formés aux nouvelles technologies, pas d'usines compétitives. C'est tout l'enjeu du partenariat qui se dessine entre l'État et les constructeurs installés sur le territoire.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a reçu lundi au siège du ministère le P-DG de Fiat Algérie, Raoui Beji. Au menu : renforcer le partenariat entre les deux secteurs, avec un focus

sur les programmes de formation spécialisée dédiés aux métiers de la construction automobile.

La rencontre a abouti à une décision concrète : le lancement de l'élaboration de programmes de formation innovants, alignés sur les normes modernes de l'industrie. Objectif affiché : former une main-d'œuvre qualifiée capable d'accompagner le développement de l'industrie mécanique nationale et d'en renforcer la compétitivité. Les métiers visés vont de l'après-vente et de la maintenance des nouvelles motorisations, jusqu'aux chaînes de montage et au contrôle qualité.

Les deux parties ont aussi examiné comment rapprocher les centres de formation professionnelle des entreprises industrielles. L'idée est simple : adapter la formation aux besoins réels du marché du travail. Fini les formations théoriques déconnectées du terrain. Place aux stages, à l'apprentissage en atelier et aux cursus co-construits avec les industriels. La feuille de route ne se

limite pas à l'assemblage. L'Algérie veut renforcer tout le secteur de la transformation pour valoriser ses ressources naturelles. Matières premières minière, pétrolière, cuir, plastique... autant de maillons à développer pour réduire les importations et augmenter le taux d'intégration locale. Un accent particulier a été mis sur le réseau national de sous-traitance. La ministre et le P-DG de Fiat Algérie ont insisté sur la nécessité de créer des spécialités pointues pour les PME qui fabriquent des pièces de rechange et assurent des services industriels connexes. Ces petites et moyennes entreprises sont la clé d'un tissu industriel solide. Elles doivent pouvoir fournir des pièces de montage d'une qualité internationale. Pour cela, le système de formation doit couvrir toute la chaîne de valeur : de la conception à la production, en passant par la logistique et la maintenance. Former des soudeurs certifiés, des carrossiers, des techniciens en électronique embarquée, des spécialistes de la plasturgie... Autant de

profils indispensables pour que l'usine tourne et que le véhicule "made in Algeria" tienne la comparaison.

Au terme de la rencontre, la ministre Nacima Arhab et Raoui Beji ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coordination. L'ambition est d'établir un partenariat stratégique efficace entre le secteur de la Formation et Fiat Algérie, au service de l'avenir de l'industrie nationale.

Cette dynamique s'inscrit dans la vision plus large des pouvoirs publics : faire de l'automobile un levier de diversification économique, hors hydrocarbures. En assurant une formation qualifiante et en structurant la sous-traitance, l'Algérie pose les jalons d'un secteur durable. Un secteur qui crée des emplois stables, transfère la technologie et ancre la valeur ajoutée sur le territoire.

La route est tracée. Reste maintenant à former, produire, innover. Et faire rouler l'industrie automobile algérienne vers l'avant.

B.KH

## Mettre les richesses minières et pétrolières au service de l'industrie automobile pour créer de la richesse et de l'emploi